

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

117^e année

19 octobre
1985

No 42

Québec 

Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

117^e année
19 octobre 1985
No 42

Sommaire

Aménagement et l'urbanisme, Loi sur l'
Assurance-récolte, Loi sur l'
Avis divers
Caisses d'épargne et de crédit, Loi sur les
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le
Code de procédure civile
Compagnies, Loi sur les
Compagnies étrangères, Loi sur les
Compagnies minières, Loi sur les
Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les
Liquidation des compagnies, Loi sur la
Ministères, Avis concernant les
Office de la langue française
Proclamation(s)
Projet de loi d'intérêt privé, Avis de présentation d'un
Renseignements sur les compagnies, Loi concernant les
Services de santé et les services sociaux, Loi sur les
Syndicats professionnels, Loi sur les
Ventes par shérif
Ventes pour taxes, avis de publication

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 16 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte origi-

nal doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

Tarif de publication

Le tarif de publication est de 0,63 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction

Le tarif de traduction est de 20 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 \$ la douzaine.

Prix à l'exemplaire

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 4 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Pierre Lauzier
Division de la Gazette officielle
1279, boul. Charest ouest
Québec G1N 4K7
Téléphone: (418) 643-9918

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements

Partie 1 « Avis juridiques »: 48 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements »: 70 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations »: 70 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Ministère des Communications
Secteur des abonnements
C.P. 1005
Québec G1K 7B5
Téléphone: (418) 643-5150

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

TABLE DES MATIÈRES

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

MRC DE LA CÔTE-DE-GASPÉ (*Désaveu du Règlement de
contrôle intérimaire*) 5159

ASSURANCE-RÉCOLTE — LOI SUR L'

FRAISIÈRES ET FRAMBOISIÈRES (*Prix unitaires et taux
de cotisations*) 5159
LÉGUMES DE CULTURE MARAÎCHÈRE (*catégorie des
légumes vivaces*) (*Prix unitaires et taux de cotisations*) 5165
LÉGUMINEUSES (*Prix unitaires et taux de cotisations*) 5166

AVIS DIVERS

CERCLE CUNICOLE LAURENTIEN (*L.P.*) 5167
COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE-ÎLES (*Rachat
d'obligations*) 5167
COMMISSION SCOLAIRE DU GOUFFRE (*Rachat
d'obligations*) 5167
ÉGLISE BAPTISTE SPIRITUELLE DE MONT ZION
(*L.P.*) 5167
ÉGLISE BIBLIQUE WESTVIEW (*L.P.*) 5168
ÉGLISE DE DIEU RÉPARATEUR DES BRÈCHES
(*L.P.S.*) 5168
SUCCESSION GRATIA CHOUINARD (*Bénéfice
d'inventaire*) 5168
SUCCESSION PASCAL DEMERS (*Bénéfice d'inventaire*) 5168
SUCCESSION ROGER ST-CYR (*Bénéfice d'inventaire*) 5168
VILLE DE MONTRÉAL (*Rachat d'obligations*) 5169
VILLE DE MONTRÉAL (*Rachat d'obligations*) 5170
VILLE DE SAINT-JÉRÔME (*Rachat d'obligations*) 5171
VILLE DE SAINT-ROMUALD (*Rachat d'obligations*) 5171
WESTVIEW BIBLE CHURCH (*L.P.*) 5168

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE POPULAIRE DU SÉMINAIRE DE
SHERBROOKE (*Liquidation*) 5172

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

Alan John Joseph Daniels 5172
Alexandre Pierre King 5172
Ange Aimée Aurore Noéline Nicole Sylvain 5172
Émilienne Michèle Pelletier 5172
James Gennaro Gifuni 5172
Jean Baptiste Roland Bélanger 5172
Jean Claude Albert Georges Gobé 5172
Joseph André Michel Fontaine 5173
Joseph Camille Marcel Raymond Pilon 5173
Joseph Conrad Gaétan Langlois 5173
Joseph Daniel Claude Higginson-Lecours 5173
Joseph Émilien Guy Nobert 5173
Joseph Éric Pierre Gibeault 5173
Joseph Florian David Guy Bonnier 5173
Joseph François Girard 5173
Joseph Gérard Jean Carl Delisle 5174
Joseph Henri Dubois 5174
Joseph Jean Claude Gosselin 5174

Joseph Jean Louis Bouchard 5174
Joseph Michaël Raynald Bolduc 5174
Joseph Oswald Émé Lacroix 5174
Joseph Rosaire Lemay 5174
Marie Caroline Armande Hermense St-Pierre 5174
Marie Clara Bertha Gilbert 5174
Marie Claude Mariette Nathalie St-Pierre 5175
Marie Denise Monique Régine Jacob 5175
Marie Dixie Viviane Laura Tremblay 5175
Marie Dolorèse Catherine Doris Martindale 5175
Marie Fernande Paule Pelletier 5175
Marie France Zucchelli 5175
Marie Gisèle Pauline Judith Paquette 5175
Marie Jeannette Madeleine Diane Girard 5175
Marie Lise Sonia Brisson 5176
Pierre Ghazi 5176
Stephen DaCosta Bailey 5176
Sylvia Trudy Harris 5176
Vuong Bich Huong Nguyen 5176

DEMANDES

Diane Naud 5176
Gertrude Frederick 5176
Homérique Charest 5176
Josée Patry 5177
Joseph André Rolland 5177
Joseph Éméry Léon Milhomme 5177
Juliette Blais 5177
Karin Diane du Temple Deichmann 5177
Lise Mercier 5177
Marie Annette Lise Charlebois 5177
Marie Flore Dolorès Lysight 5177
Marie Linda Gélinas 5178
Raymond Kircoff 5178
Réal Robin 5178
Richard Cauchon 5178
Rosalia Swietoniowska Bystrzycki 5178
Sabrina Meunier 5178
Sharon-Elaine Bridgman 5178
Shelley Germann 5178
Somphone Sengsourichanh 5179

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE
QUÉBEC c. ANDREW BARHAM (*Assignment*) 5179
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE
QUÉBEC c. EUGENIA ATHANASSAKOS (*Assignment*) 5179
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE
QUÉBEC c. JEAN-FRANÇOIS DUQUETTE (*Assignment*) 5179
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE
QUÉBEC c. MARC HÉBERT (*Assignment*) 5179
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE
QUÉBEC c. MARIE BEAUDOIN (*Assignment*) 5180
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE
QUÉBEC c. MONIQUE LAFERRIÈRE (*Assignment*) 5180
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE
QUÉBEC c. MURIEL LERA (*Assignment*) 5180
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE
QUÉBEC c. ROLAND FRANKLIN (*Assignment*) 5180
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE
QUÉBEC c. ROLAND GAUVIN (*Assignment*) 5180
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE
QUÉBEC c. SHARON LUCAS (*Assignment*) 5181
ROSITA LOCHARD c. ANTOINE AZIMYT (*Ordonnance*) 5181

COMPAGNIES (PARTIE I) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES 5182

COMPAGNIES (PARTIE IA) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION 5182

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION 5200

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION 5202

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION 5203

COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES 5209

CERCLE CUNICOLE LAURENTIEN 5167

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES 5215

COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE
(Article 21) 5217

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87) 5217

CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL —
ÉTABLISSEMENT OU (Article 32) 5218

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS
(Article 87) 5223

DISSOLUTION — DEMANDES DE

1857-0242 QUÉBEC INC. 5223

2156-1915 QUÉBEC INC. 5223

2312-8028 QUÉBEC INC. 5223

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET HÔTELIERS
DE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ 5223

AVEX TRANSPORT INC. 5224

AVIATION BRUNO INC. 5224

BELAIR INVESTMENT LIMITED 5224

BERGSTROM INVESTMENTS INC. 5224

BOYLE & GUAY INC. 5224

BROMINCO INC. 5224

C.R. BEAUVAIS & ASSOCIÉS INC. 5224

CAREY DIAB INC. 5224

CENTRE D'INFORMATION COMMERCIAL (C.I.C.)
LTÉE 5225

CHAMPIGNONNIÈRE LAVALTRIE LTÉE 5225

CHAMPION DU MEUBLE (GREENFIELD PARK) INC. 5225

COLOSSAL PACKERS CO. INC. 5225

CORPORATION TAKLESS (QUÉBEC) LTÉE 5225

ÉCHAFAUDAGES FARO INC. 5225

ENTERPRISE INDUSTRIAL PRODUCTS LTD. 5225

ENTRE 4 MURS 5226

ENTREPRISES M. LANGEVIN INC. 5226

ENTREPRISES R. BIRTZ INC. 5226

EXECAIRE PARTS LTD. 5226

GARDERIE LA RIGOLADE 5226

GESTION 1200 INC. 5226

GESTION MAD-HO INC. 5226

GROUPE VANHOGG INC. 5226

H.L. BAKER INC. 5227

JEAN-MARC BISSON INC. 5227

LA BOUTIQUE AUDACE INC. 5227

LAINE SYLVIE-LOUISE INC.
LALONDE & SOUSSA LTÉE
LANDRE INC.
L'ASSOCIATION ENVIRONNEMENT ARCHIPEL
LES DIX TALENTS INC.
LES ENTREPRISES CAPINAC INC.
LES ENTREPRISES CODIAC INC.
LES ENTREPRISES ICNO INC.
LES ENTREPRISES I.S.P. INC.
LES ENTREPRISES LE LÉGUMIER GISELE INC.
LES ENTREPRISES P.C.F.A. INC.
LES ENTREPRISES PREMIX INC.
LES ENTREPRISES RAYNALD GAGNÉ INC.
LES LIONS DE TROIS-PISTOLES INC.
LES PEINTURES G.R. COLLIN INC.
LES PRODUITS INDUSTRIELS ENTREPRISE LTÉE
M. YOUNG TRANSPORT INC.
M.D. PHARMACONSULTANT INC.
MATÉRIO GOULET INCORPORÉ
MAURICE LAFONTAINE INC.
MEUBLES J.A.P. INC.
N. SÉGUIN TRANSPORT INC.
PIÈCES EXECAIRE LTÉE
PLACEMENTS 127 INC.
PLAYFAIR ENTERPRISES CORP.
RESTAURANT LE CAVALIER BLANC INC.
RESTAURANT QUÉBERAC (LACHINE) INC.
SIJO INC.
SKARF FUR TRIMMINGS LTD.
SOCIÉTÉ DE GESTION V.S.B. INC.
ST-BARNABÉ AUTOMOBILES INC.
TAKLESS CORPORATION (QUÉBEC) LTD.
TRANSPORT AVEX INC.
TRANSPORT H. LARIVIÈRE INC.
TRANSPORT M. YOUNG INC.
TRANSPORT N. SÉGUIN INC.
TRINTO INC.
VENTHOLD INC.

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

PERMIS DE FAIRE AFFAIRES

PERMIS DE FAIRE AFFAIRES

COMPAGNIES MINIÈRES — LOI SUR LES

AVIS DIVERS

MINES MADELEINE LTÉE (L.P.S.)

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES

AMENDEMENT

GESTION AIRLIE ENR., SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
LES CONDORS DE L'ATRIUM, SOCIÉTÉ EN
COMMANDITE
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 3420 DAGENAI
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BRUNEAU 1983/84
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CIBELLE

FORMATION

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PLACE DE LA
MALICORNE

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA

CAISSE POPULAIRE DU SÉMINAIRE DE
SHERBROOKE
LARIVIÈRE & FRÈRES 1977 LTÉE (*Dissolution*)

5172
5234

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

AFFAIRES MUNICIPALES

DIVERS

RÉGIE D'INCENDIE
PIERREVILLE-SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC (*Constitution
d'une régie intermunicipale*)

5234

ÉDUCATION

MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE

ANNEXION DE PARTIES DE MUNICIPALITÉS
SCOLAIRES
ANNEXION DE PARTIES DE MUNICIPALITÉS
SCOLAIRES
JEAN-RIVARD (*Annexion*)
THETFORD-MINES (*Annexion*)
THETFORD-MINES (*Annexion*)

5234
5236
5236
5237

MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU

OFFICE DE LA SÉCURITÉ DU REVENU DES
CHASSEURS ET PIÉGEURS CRIS (*Nomination*)

5237

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE

TERMES PARUS DANS LES AVIS DE RECOMMANDATION

COMMISSION DE TOPONYMIE
TERMES RECOMMANDÉS

5237
5237

PROCLAMATIONS

Titres de propriété dans certains districts électoraux (L.R.Q.,
chapitre T-11) Application au cadastre d'une partie du
canton de *Ragueneau*, district électoral de Saguenay

5238

PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE PRÉSENTATION D'UN

CORPORATION DES MAÎTRES ENTREPRENEURS EN
RÉFRIGÉRATION DU QUÉBEC
MICHEL DUGAS

5239
5239

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)

5240

SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES
LE MÉANDRE (*L.P.*)

5240

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES

SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES DE LA VILLE DE
TROIS-RIVIÈRES (*Changement de nom*)
SYNDICAT DES PROFESSIONNELS DU C.E.G.E.P. DE
STE-FOY (*Formation*)

5240
5240

VENTES PAR SHÉRIF

ABITIBI

CAISSE POPULAIRE DE BARRAUTE c. BEAULIEU
CAISSE POPULAIRE DE LA SARRE c. LOGEMENTS
R.P.G. INC.

5241
5241

ARTHABASKA

SIMONNEAU c. DUVAL

5241

HULL

VILLE DE HULL c. CHARPENTIER ET AL.

5242

JOLIETTE

BANQUE NATIONALE DU CANADA c.
VAILLANCOURT

5242

QUÉBEC

CADORET ET AL. c. LES DÉVELOPPEMENTS
PARAJAC INC. ET AL.

5243

SAGUENAY

G.U.S. CANADA INC. (DIVISION LÉGARÉ) c. SAVARD
ET AL.

5244

VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

VILLE DE CANDIAC
VILLE DE DOLBEAU
VILLE DE MONTRÉAL

5244
5245
5245

AVIS JURIDIQUES

**Aménagement et l'urbanisme —
Loi sur l'****Municipalité régionale de comté de La
Côte-de-Gaspé**

En vertu de l'article 70 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), je désavoue le Règlement numéro 85-25, adopté le 17 juillet 1985, à

l'effet de modifier le Règlement de contrôle intérimaire de la municipalité régionale de comté de La Côte-de-Gaspé.

La présente ordonnance entrera en vigueur le jour de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 9 octobre 1985

287

*Le ministre des Affaires municipales,
ALAIN MARCOUX, député de Rimouski*

Assurance-récolte — Loi sur l'**Fraisières et framboisières**

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (L.R.Q., chapitre A-30), avis est donné que la Régie des assurances agricoles du Québec a établi, pour l'année d'assurance 1986, les prix unitaires et les taux de cotisations suivants:

Prix unitaires

Fraisières

Irriguées

Non irriguées

\$ / Hectare							
Catégories							
Implantation			1 ^{re} année			Autres années	
1	2	3	1	2	3	1	2
9500	6100	4100	10700	7600	5100	7800	5100
5400	3600		6400	4400		6600	4600

Prix unitaires

Framboisières

Irriguées

Non irriguées

\$ / hectare					
Catégories					
Implantation			Production		
1	2	3	1	2	3
7700	5800	3800	5600	4200	2800
7000	5200	3500	5200	3900	2600

Fraises – implantation

Taux de cotisation: (applicables à la valeur assurée)

— pour les nouveaux assurés: 2,4 %

— pour les anciens assurés:

Années d'expérience

Indice de perte	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans
0,00 — 0,10	2,40	2,33	2,20	2,05	1,85	1,65	1,45	1,25
0,11 — 0,40	2,45	2,41	2,34	2,21	2,06	1,87	1,66	1,46
0,41 — 0,80	2,50	2,46	2,42	2,35	2,22	2,07	1,90	1,78
0,81 — 1,20	2,55	2,50	2,47	2,43	2,36	2,23	2,10	2,03
1,21 — 1,80	2,90	3,00	3,10	3,20	3,30	3,40	3,50	3,60
1,81 — 2,40	3,18	3,49	3,88	4,27	4,66	5,05	5,43	5,82
2,41 — 3,00	3,60	4,07	4,28	4,68	5,40	6,20	6,93	7,50
3,01 — 3,50	4,08	4,29	4,70	5,42	6,21	7,00	7,84	8,56
3,51 — 4,00	4,30	4,72	5,44	6,22	7,02	7,86	8,75	9,62
4,01 — et plus	4,74	5,46	6,23	7,04	7,88	8,79	9,66	10,68

Pour obtenir le taux de cotisation des fraisières en implantation non irriguées, on ajuste le taux de base en lui additionnant 0,5 %.

Framboises — implantation

Taux de cotisation: (applicables à la valeur assurée)

— pour les nouveaux assurés: 5,3 %

— pour les anciens assurés:

Années d'expérience

Indice de perte	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans
0,00 — 0,10	5,30	4,90	4,69	4,39	4,09	3,78	3,48	3,17
0,11 — 0,40	5,39	5,31	4,91	4,70	4,40	4,13	3,90	3,69
0,41 — 0,80	5,46	5,39	5,32	5,03	4,76	4,63	4,50	4,37
0,81 — 1,20	5,54	5,47	5,40	5,33	5,22	5,18	5,14	5,10
1,21 — 1,80	6,23	6,30	6,37	6,49	6,61	6,73	6,85	6,97
1,81 — 2,40	6,75	6,97	7,19	7,40	7,62	7,84	8,06	8,28
2,41 — 3,00	7,64	8,00	8,37	8,74	9,11	9,48	9,85	10,22
3,01 — 3,50	8,06	8,53	9,05	9,56	10,08	10,60	11,11	11,62
3,51 — 4,00	8,54	9,25	9,90	10,55	11,20	11,85	12,50	13,15
4,01 — et plus	9,28	10,00	10,84	11,68	12,52	13,36	14,20	15,04

Pour obtenir le taux de cotisation des framboisières en implantation non irriguées, on ajuste le taux de base en lui additionnant 0,5 %.

Fraises**Première année de production**

Taux de cotisation: (applicables à la valeur assurée)

Nouveaux assurés: 6,05 %

Anciens assurés:

Années d'expérience

Indice de perte	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans
0,00 — 0,10	6,05	5,85	5,65	5,43	5,02	4,60	4,20	3,80
0,11 — 0,40	6,25	6,06	5,86	5,66	5,44	5,03	4,68	4,34
0,41 — 0,80	6,60	6,40	6,15	5,90	5,84	5,58	5,32	5,06
0,81 — 1,20	6,96	6,86	6,72	6,58	6,44	6,31	6,17	6,03
1,21 — 1,80	7,12	7,16	7,19	7,23	7,26	7,30	7,33	7,37
1,81 — 2,40	7,35	7,71	8,06	8,41	8,77	9,12	9,47	9,82
2,41 — 3,00	7,75	8,29	8,83	9,37	9,91	10,45	10,98	11,51
3,01 — 3,50	8,35	9,02	9,69	10,36	11,03	11,70	12,36	13,02
3,51 — 4,00	9,10	9,85	10,60	11,35	12,10	12,85	13,60	14,35
4,01 — et plus	10,00	10,92	11,84	12,76	13,68	14,60	15,50	16,40

Pour obtenir le taux de cotisation des fraisières en production non irriguées, on ajuste le taux de base en lui additionnant 0,5 %.

Fraises**Autres années de production**

Taux de cotisation: (applicables à la valeur assurée)

Nouveaux assurés: 7,55 %

Anciens assurés:

Années d'expérience

Indice de perte	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans
0,00 — 0,10	7,55	7,30	7,00	6,70	6,40	6,10	5,80	5,50
0,11 — 0,40	7,65	7,56	7,31	7,05	6,85	6,60	6,35	6,10
0,41 — 0,80	8,40	8,20	7,90	7,60	7,30	7,00	6,70	6,40
0,81 — 1,20	8,50	8,40	8,30	8,20	8,10	8,00	7,90	7,80
1,21 — 1,80	8,70	8,80	8,90	9,00	9,10	9,20	9,30	9,40
1,81 — 2,40	8,90	9,33	9,76	10,19	10,62	11,05	11,50	11,95
2,41 — 3,00	9,40	10,04	10,68	11,32	11,96	12,60	13,25	13,90
3,01 — 3,50	10,10	10,85	11,60	12,35	13,10	13,85	14,60	15,35
3,51 — 4,00	10,90	11,75	12,60	13,45	14,30	15,15	16,00	16,85
4,01 — et plus	12,00	13,00	14,00	15,00	16,00	17,00	18,00	19,00

Pour obtenir le taux de cotisation des fraisières en production non irriguées, on ajuste le taux de base en lui additionnant 0,5 %.

Framboises – production

Taux de cotisation: (applicables à la valeur assurée)

Nouveaux assurés: 7,70 %

Anciens assurés:

Années d'expérience

Indice de perte	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans
0,00 — 0,10	7,70	7,25	6,85	6,60	6,30	5,95	5,65	5,40
0,11 — 0,40	8,90	8,35	7,70	7,35	7,05	6,70	6,35	6,00
0,41 — 0,80	10,35	10,00	9,65	9,30	8,95	8,60	8,24	7,90
0,76 — 1,25	11,85	11,75	11,65	11,55	11,45	11,35	11,25	11,15
1,26 — 1,75	13,40	13,60	13,80	14,00	14,20	14,40	14,60	14,80
1,76 — 2,25	14,25	14,50	14,90	15,40	15,85	16,30	16,80	17,30
2,26 — 2,75	15,05	15,80	16,55	17,30	18,05	18,80	19,55	20,30
2,76 — 3,25	15,90	16,65	17,40	18,15	18,90	19,65	20,40	21,15
3,26 — 4,00	16,70	17,70	18,70	19,70	20,70	21,70	22,70	23,70
4,01 — et plus	17,75	19,25	20,75	22,25	23,75	25,25	26,75	28,25

Pour obtenir le taux de cotisation des framboisières en production non irriguées, on ajuste le taux de base en lui additionnant 0,5 %.

N.B. Les taux de cotisation indiqués ci-dessus représentent la partie payable par l'assuré, soit 50 % de la prime totale.

Lévis, le 1^{er} octobre 1985

43256

Le secrétaire,
JEAN-MARC LAFRANCE

Légumes de culture maraîchère (catégorie des légumes vivaces)

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (L.R.Q., chapitre A-30), avis est donné que la Régie des assurances agricoles du Québec a établi, pour l'année d'assurance 1986, les prix unitaires et les taux de cotisations suivants:

1. Prix unitaires:**Légumes vivaces**

	\$ / Hectare		
	Option 1	Option 2	Option 3
Asperge	2 700	2 200	1 800
Rhubarbe	2 500	2 000	1 800

2. Taux de cotisation: (taux applicables à la valeur assurée)

Rhubarbe: 4 %

Asperges: Nouveaux assurés: 5,52 %

Anciens assurés:

Années d'expérience

Indice de perte	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans
0,00 — 0,10	5,52	5,04	4,55	4,07	3,58	3,10	2,61	2,12
0,11 — 0,40	5,60	5,22	4,85	4,47	4,10	3,72	3,35	2,98
0,41 — 0,80	5,77	5,54	5,30	5,07	4,83	4,60	4,36	4,12
0,81 — 1,20	5,91	5,82	5,73	5,64	5,55	5,46	5,37	5,28
1,21 — 1,70	6,17	6,34	6,51	6,68	6,85	7,02	7,19	7,36
1,71 — 2,20	6,35	6,60	6,85	7,10	7,35	7,60	7,85	7,10
2,21 — 2,75	6,65	7,07	7,15	7,50	8,68	9,21	9,75	10,29
2,76 — 3,25	7,15	7,18	7,60	9,05	9,80	10,55	11,30	12,05
3,26 — 4,00	7,20	7,75	9,20	10,50	11,60	12,70	13,80	14,90
4,01 — et plus	7,81	9,36	10,91	12,45	14,00	15,55	17,10	18,65

N.B. Les taux de cotisation indiqués ci-dessus représentent la partie payable par l'assuré, soit 50 % de la prime totale.

Lévis, le 1^{er} octobre 1985

Légumineuses

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (L.R.Q., chapitre A-30), avis est donné que la Régie des assurances agricoles du Québec a établi, pour l'année d'assurance 1986, les prix unitaires et les taux de cotisations suivants:

Prix unitaires

\$ / 1 000 kilogrammes		
Option 1	Option 2	Option 3
110,00	90,00	70,00

Taux de cotisation: (applicables à la valeur assurée pour les catégories A, B et C).

— pour les nouveaux assurés: 7,25 %;

— pour les anciens assurés:

Années d'expérience

Indice de perte	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
0,00 — 0,10	7,25	6,73	6,21	5,69	5,17	4,65	4,13	3,61	3,10	2,58
0,11 — 0,40	7,60	7,30	6,88	6,40	6,00	5,50	5,00	4,50	4,00	3,60
0,41 — 0,75	8,00	7,71	7,42	7,13	6,84	6,55	6,26	5,96	5,65	5,34
0,76 — 1,25	9,30	9,25	9,20	9,15	9,10	9,05	9,00	8,95	8,90	8,85
1,26 — 2,00	10,50	10,68	10,86	11,04	11,22	11,40	11,58	11,76	11,95	12,13
2,01 — 3,00	11,00	11,51	12,02	12,53	13,04	13,55	14,06	14,58	15,10	15,62
3,01 — 4,00	11,60	12,43	13,26	14,09	14,92	15,75	16,58	17,41	18,25	19,08
4,01 et plus	12,60	13,70	14,80	15,90	17,00	18,10	19,20	20,30	21,40	21,50

N.B. Les taux de cotisation indiqués ci-dessus représentent la partie payable par l'assuré, soit 50 % de la prime totale.

Lévis, le 1^{er} octobre 1985

43308

Le secrétaire,
JEAN-MARC LAFRANCE

Avis divers

Cercle cunicole Laurentien

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., chapitre C-38), partie III, il a accordé des lettres patentes, en date du 1985 09 30, constituant en corporation, sans capital-actions, les membres de « Cercle cunicole Laurentien » déjà constituée en corporation, le 1978 02 02, en vertu de la Loi sur les clubs de récréation.

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 3 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est à Sainte-Marie-Salomé, district judiciaire de Montcalm.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2317-2828*

285

Commission scolaire des Mille-Îles

Rachat d'obligations

Prenez avis que conformément aux procédures adoptées, la Commission scolaire des Mille-Îles rachètera, le 1^{er} décembre 1985, un montant de 7 000 \$ d'obligations à même les obligations échéant le 1^{er} décembre 1989 de son émission d'obligations originale de 269 500 \$, datée du 1^{er} décembre 1969 et portant un taux d'intérêt de 9 % l'an payable semi-annuellement les 1^{er} juin et 1^{er} décembre de chaque année.

Les numéros des titres ainsi rachetés par voie de tirage au sort sont les suivants:

Dénominations de 1 000 \$:

M218, M222, M226, M240, M252, M254, M266.

Les obligations cesseront de porter intérêt à compter du 1^{er} décembre 1985 et devront être présentées pour remboursement.

*La Commission scolaire des Mille-Îles
Le directeur général,
CLAUDE POTVIN*

Centre administratif
2275, rue Honoré-Mercier
Sainte-Rose, Laval
H7L 2T1
Tél.: 625-6951

43257

Commission scolaire Du Gouffre (Baie-Saint-Paul)

Rachat d'obligations

Prenez avis que conformément aux procédures adoptées, la Commission scolaire Du Gouffre, rachètera le 1^{er} décembre 1985, un montant de 43 000,00 \$ d'obligations à même les obligations échéant le 1^{er} décembre 1988 de son émission d'obligations originale de 660 000,00 \$, datée du 1^{er} décembre 1968 et portant un taux d'intérêt de 7 3/4 % l'an payable semi-annuellement les 1^{er} décembre et 1^{er} juin de chaque année.

Les numéros des titres ainsi rachetés par voie de tirage au sort sont les suivants:

Dénominations de 1 000,00 \$: numéros M502 - M507 - M513 - M520 - M524 - M539 - M542 - M545 - M550 - M552 - M554 - M555 - M556 - M565 - M566 - M-567 - M568 - M571 - M574 - M578 - M580 - M581 - M586 - M590.

Les obligations cesseront de porter intérêt à compter du 1^{er} décembre 1985 et devront être présentées pour remboursement.

Commission scolaire Du Gouffre

*Le directeur général,
CLAUDE ST-CHARLES*

Bureau administratif
27, boul. Fafard
Baie-Saint-Paul
G0A 1B0
Téléphone: (418) 435-2824

43309

L'Église Baptiste Spirituelle de Mont Zion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., chapitre C-71, a. 2), il a accordé des lettres patentes, en date du 1985 09 19, constituant en corporation les requérants suivants: Vernal Jones, 4960, rue Barclay, appartement 5, Montréal, ministre du culte; révérend Audrey Warner, 9397, Francoeur, appartement 43, Montréal, pasteur; Karl Francis, 9397, Francoeur, appartement 43, Montréal, expéditeur; Robert Tucker, 9397, Francoeur, appartement 43, Montréal, étudiant; Elaine Elcock, 245 A, Comte, Montréal, domestique; Élisabeth Samuel, 9361, Francoeur, Montréal, retraitée; sous la dénomination sociale « L'Église Baptiste Spirituelle de Mont Zion ».

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 2 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est situé au 4960, rue Barclay, appartement 5, Montréal, district judiciaire de Montréal.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
2322-2433

285

Église Biblique Westview Westview Bible Church

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., chapitre C-71, a. 2), il a accordé des lettres patentes, en date du 1985 09 23, constituant en corporation les requérants suivants: Joseph G. Kass, 563, chemin Lakeshore, Beaconsfield, administrateur; J. Wylam Price, 419, chemin Hampton Court, Dollard-des-Ormeaux, conseiller en orientation; O. Rodney Bacon, 4947, rue Grey, Pierrefonds, banquier; sous la dénomination sociale « Église Biblique Westview et sa version Westview Bible Church ».

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 50 000 000 \$.

Le siège social de la corporation est situé au 4947, rue Grey, Pierrefonds, district judiciaire de Montréal.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
2325-2059

285

Église de Dieu réparateur des Brèches

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., chapitre C-71), et de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., chapitre C-38), il a accordé des lettres patentes supplémentaires, en date du 1985 09 23, à la corporation « Église réparateur des Brèches » changeant sa dénomination sociale en celle de « Église de Dieu réparateur des Brèches ».

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
2151-5820

285

Succession Gratia Chouinard

Prenez avis que La Société canadienne de protection des animaux — The Canadian Society for the prevention of cruelty to animals, ayant un bureau au 5215, rue Jean-Talon Ouest, Montréal, QC, H4P 1X4, est une des légataires résiduelles de la succession de Gratia Chouinard veuve de Édouard Archambault qui est décédée, le 9 juillet 1983, et elle a accepté la succession, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte reçu devant D. Whitney, notaire, 620, boulevard Dorchester Ouest, local 1200, Montréal, QC, H3B 1P3, en date du 23 septembre 1985, et enregistré à Montréal, le 26 septembre 1985, sous le numéro 3636210. Après deux mois les créanciers seront payés à mesure qu'ils se présenteront.

Montréal, le 2 octobre 1985

43269

Le procureur,
DAVID WHITNEY, notaire

Succession Pascal Demers

Avis est donné que Florence Grenier, en sa qualité de tutrice de Annie Demers, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Pascal Demers, décédé le 28 juin 1985, en son vivant domicilié au 2621, rue Notre-Dame Nord, Thetford-Mines, tel qu'il appert d'un acte reçu devant Yvon Gardner, notaire, 69, Notre-Dame Sud, Thetford-Mines, QC, G6G 1J4, le 20 septembre 1985, et dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de Thetford, le 20 septembre 1985, sous le numéro 109952.

Les réclamations devront être adressées au soussigné.

Thetford-Mines, le 24 septembre 1985

43258

Le procureur,
YVON GARNER, notaire

Succession Roger St-Cyr

Avis est, par les présentes, donné que dame Claudette St-Cyr, réceptionniste, épouse séparée de biens de monsieur Jean-Guy St-Pierre, vendeur, tous deux domiciliés au 25, parc Benny, Val-d'Or, QC, J9P 2P7, héritière de son père, feu Roger St-Cyr, en son vivant, électricien, domicilié au Val-d'Or, district d'Abitibi, décédé le vingt-six octobre mil neuf cent quatre-vingt-quatre (1984 10 26) sans laisser de testament, a accepté

la succession dudit Roger St-Cyr, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Denis Tousignant, notaire, 906, 3^e Avenue, Val-d'Or, QC, J9P 1T1, daté le quatre septembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985 09 04), et enregistré à Amos, le six septembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985 09 06), sous le numéro 232431.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire Denis Tousignant et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus, et a été enregistré à Amos, le six septembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985 09 06) sous le numéro 232432.

Après deux (2) mois du présent avis, la bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront selon la loi.

Val-d'Or, le 3 octobre 1985

Le procureur,
DENIS TOUSIGNANT, notaire

43310

Ville de Montréal

Rachat d'obligations

Aux détenteurs des obligations payables en monnaie canadienne de l'émission désignée « obligations 9 1/2 % à fonds d'amortissement pour améliorations locales, échéant le 1^{er} décembre 1990 » (ci-après appelées « obligations ») de la ville de Montréal, province de Québec, Canada.

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Montréal a l'intention de racheter et rachètera pour fins d'amortissement le 1^{er} décembre 1985, conformément aux dispositions des obligations, les obligations suivantes (ou partie de ces obligations) comme mentionné ci-après, de l'émission mentionnée ci-dessus, à 100 % de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat, à savoir:

Numéros des obligations à coupons de 1 000 \$ chacune, portant le préfixe A, rachetables le 1^{er} décembre 1985:

590245	590248	590256	590266	590288	590294
590534	590545	590548	590683	590685	590687
590967	591228	591367	591515	591548	591559
591567	591629	591787	591788	591842	591848
591990	591994	592013	592066	592079	592103
592109	592118	592129	592131	592138	592166
592189	592212	592327	592338	592341	592346
592428	592470	592487	592488	592523	592526
592528	592538	592563	592566	592577	592610

592611	592628	592855	592864	592895	592922
592951	593044	593296	593301	593309	593311
593321	593438	593457	593551	593592	593595
593602	593639	593653	593662	593666	593674
593844	593846	593850	593865	593878	593884
593895	593897	593898	593946	593962	593970
593980	593982	593985	593990	593992	594009
594020	594238	594256	594257	594262	594264
594292	594308	594310	594317	594326	594337
594338	594342	594390	594393	594394	594398
594400	594427	594428	594435	594447	594469
594506	594509	594513	594522	594529	594547
594552	594565	594571	594658	594681	594720
594844	594868	594877	594880	594888	594970
595300	595385	595395	595401	595498	595508
595872	595885	595928	595937	596046	596098
596108	596111	596125	596139	596323	596325
596622	596624	596627	596632	596644	596848
596852	596853	596870	596874	596880	596901
596911	596916	596918	596920	596922	596928
596931	596962	596987	596997	596998	597005
597011	597019	597024	597025	597028	597035
597055	597056	597062	597073	597081	597083
597101	597114	597418	597422	597724	597725
597787	597788	597806	597828	597843	597887
597925	597926	597933	597935	597937	597955
597982	597983	598010	598016	598055	598057
598067	598080	598082	598100	598103	598111
598112	598114	598133	598139	598142	598186
598236	598254	598256	598267	598270	598275
598276	598278	598302	598314	598328	598336
598361	598399	598403	598416	598417	—

Les obligations (ou partie de ces obligations) ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées, au choix du détenteur, en monnaie légale du Canada, au bureau principal de la Banque de Montréal, de la Banque Nationale du Canada, ou de La Banque Royale du Canada, situé dans les villes de Montréal, Toronto, Halifax, Saint John, N.-B., Québec, Winnipeg ou Vancouver, Canada, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus, avec tous les coupons d'intérêt échéant après le 1^{er} décembre 1985 attachés.

Les obligations immatriculées quant au principal doivent être accompagnées de procurations pour leur transfert dûment signées en blanc. Les obligations représentant la partie non rachetée de toute obligation rachetée en partie seulement, seront émises sans frais. Les obligations immatriculées seront immatriculées de la même manière que les obligations remises, sauf avis contraire.

Avis public est aussi, par les présentes, donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations (ou partie de ces obligations) présentement appelées pour paiement, cessera de s'accroître à partir du 1^{er} décembre 1985.

Montréal, le 23 septembre 1985

Ville de Montréal
Le directeur des finances,
FERNAND DENIS, C.A.

43259

Ville de Montréal
Rachat d'obligations

Aux détenteurs des obligations payables en monnaie canadienne de l'émission désignée « obligations 9 ½ % à fonds d'amortissement pour travaux publics, échéant le 1^{er} décembre 1990 » (ci-après appelées « obligations ») de la ville de Montréal, province de Québec, Canada.

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Montréal a l'intention de racheter et rachètera pour fins d'amortissement le 1^{er} décembre 1985, conformément aux dispositions des obligations, les obligations suivantes (ou partie de ces obligations) comme mentionné ci-après, de l'émission mentionnée ci-dessus, à 100 % de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat, à savoir:

Numéros des obligations à coupons de 1 000 \$ chacune, portant le préfixe A, rachetables le 1^{er} décembre 1985:

560217	560371	560390	560396	560417	560419
560421	560422	560442	560465	560488	560497
560526	560568	560577	560582	560621	560629
560630	560639	560656	560660	560668	560677
560739	560746	560778	560787	560789	560800
560845	560861	560873	560881	560885	560894
560910	560911	560918	560937	560953	560960
560961	560979	561026	561037	561049	561058
561068	561075	561087	561090	561096	561104
561105	561166	561203	561207	561216	561220
561232	561236	561238	561239	561241	561257
561300	561305	561329	561330	561343	561362
561393	561539	561626	561637	561704	561705
561709	561716	561720	561726	561794	561832
561834	561876	562037	562097	562316	562373
562390	562846	562904	563047	563285	563338
563344	563346	563372	563374	563405	563466
563591	563596	563624	563631	563701	563730
563734	563761	563839	563942	564295	564305
564374	564380	564403	564510	564528	564537
564566	564651	564655	564677	564719	564737
564748	564750	564780	564784	564792	564803

564870	564908	564945	564961	564973	564977
564982	564984	564986	564990	565142	565144
565147	565157	565439	565455	565472	565746
565784	565892	565895	565906	565936	565938
565954	566084	566150	566363	566366	566373
566424	566443	566487	566489	566613	566664
566665	566841	566874	566910	566916	566923
566936	655938	567114	567136	567411	568080
569235	569237	569239	569248	569255	569257
569263	569274	569280	569282	569292	569312
569314	569324	569334	569339	569340	569342
569362	569365	569377	569386	569391	569396
569403	569452	569484	569508	569509	569516
569518	569520	569555	569558	569583	569588
569593	569598	569601	569604	569607	569616
569628	569654	569655	569658	569691	569695
569696	569825	569828	569836	569838	569842
569843	569849	569860	569869	569875	569876
569883	569993	570055	571059	572281	572326
572330	572374	573069	573659	573859	573932
573938	573943	573947	573954	573957	574003
574032	574066	574072	574073	574083	574106
574703	574729	574747	575264	575274	575290
575306	575307	575349	575351	575360	575363
575366	575367	575374	575432	576010	576018
576023	576029	576031	576065	576070	576091
576112	576132	576151	576168	576178	576181
576188	576189	576196	576200	576206	576208
576232	576248	576258	576269	576274	576277
576279	576280	576294	576300	576315	576316
576344	576749	577054	577059	577082	577090
577507	577856	577860	577862	577866	577868
577877	577886	577887	577894	577921	577922
577952	577967	578034	578037	578077	578134
578449	578457	578500	578524	578529	578564
578578	578707	578724	579003	579004	579016
579209	579331	579414	579436	579493	579498
579533	579538	579552	579560	579562	579567
579574	579602	579615	579627	579637	579638
579640	579649	579664	579666	579668	579671
579679	579693	579706	579712	579725	579728
579735	579742	579768	579774	579802	579810
579814	579817	579842	579862	579873	579877
579884	579885	579887	579892	579924	579946
580031	580101	580108	580112	580138	580155
580162	580168	580173	580176	580179	580196
580212	580218	580236	580241	580251	580272
580274	580296	580325	580328	580332	580338
580341	580362	580371	580376	580378	580383
580384	580388	580389	—	—	—

Les obligations (ou partie de ces obligations) ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées, au choix du détenteur, en monnaie légale du Canada, au bureau principal de la Banque de Montréal, de la Banque Nationale du Canada, ou de La

Banque Royale du Canada situé dans les villes de Montréal, Toronto, Halifax, Saint John, N.-B., Québec, Winnipeg ou Vancouver, Canada, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus, avec tous les coupons d'intérêt échéant après le 1^{er} décembre 1985 attachés.

Les obligations immatriculées quant au principal doivent être accompagnées de procurations pour leur transfert dûment signées en blanc. Les obligations représentant la partie non rachetée de toute obligation rachetée en partie seulement, seront émises sans frais. Les obligations immatriculées seront immatriculées de la même manière que les obligations remises, sauf avis contraire.

Avis public est aussi, par les présentes, donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations (ou partie de ces obligations) présentement appelées pour paiement, cessera de s'accroître à partir du 1^{er} décembre 1985.

Montréal, le 23 septembre 1985

Ville de Montréal
Le directeur des finances,
FERNAND DENIS, C.A.

43260

Ville de Saint-Jérôme

Rachat d'obligations

À tous les détenteurs d'obligations émises par la ville de Saint-Jérôme en date du 1^{er} décembre 1968

Avis vous est, par les présentes, donné par le sous-signé, Jacques Foucher, greffier de la ville de Saint-Jérôme, district de Terrebonne, qu'il a été procédé au tirage au sort de trente-neuf (39) numéros d'obligations, émission du 1^{er} décembre 1968, échéant le 1^{er} décembre 1988 et portant intérêt au taux de 7¼ % l'an, au montant de 1 000 \$ chacune, en vue de leur rachat. Les numéros d'obligations ainsi rachetées par voie de tirage au sort sont les suivants:

M-647, M-668, M-680, M-686, M-693, M-695, M-697, M-704, M-706, M-708, M-713, M-726, M-727, M-729, M-733, M-737, M-741, M-750, M-753, M-757, M-758, M-762, M-766, M-770, M-773, M-796, M-805, M-811, M-828, M-831, M-837, M-841, M-842, M-843, M-859, M-861, M-872, M-882, M-886.

Veuillez prendre avis que les obligations portant les numéros ci-haut mentionnés cesseront de porter intérêt le 1^{er} décembre 1985, et que la valeur en capital de ces

obligations sera versée aux détenteurs de ces obligations par toute succursale de la Banque Nationale du Canada dans la province de Québec ou au bureau principal de ladite banque à Toronto, Ontario, sur remise desdites obligations.

Ce rachat est effectué en vertu des clauses stipulées auxdites obligations et comprend un montant de 39 000 \$ prévu pour le 1^{er} décembre 1985.

Saint-Jérôme, le 9 octobre 1985

43311

Le greffier,
JACQUES FOUCHER, notaire

Ville de Saint-Romuald

Rachat d'obligations

À tous les détenteurs d'obligations émises par la cité de Saint-Romuald-d'Etchemin en date du 1^{er} décembre 1969: avis vous est, par les présentes, donné par le soussigné, Jacques Leblond, greffier de la ville de Saint-Romuald, comté de Lévis, qu'il a procédé au tirage au sort de vingt-cinq (25) numéros d'obligations de l'émission du 1^{er} décembre 1969 échéant le 1^{er} décembre 1989 et portant intérêt au taux de 8 ½ % l'an, au montant de 1 000,00 \$ chacune, en vue de leur rachat. Les numéros d'obligations ainsi rachetés par voie de tirage au sort sont les suivants:

M325, M326, M328, M334, M431, M432, M441, M444, M447, M448, M454, M455, M470, M471, M477, M480, M482, M488, M490, M497, M499, M507, M518, M525, M570.

Veuillez prendre avis que les obligations portant les numéros ci-haut mentionnés cesseront de porter intérêts le 1^{er} décembre 1985, et que la valeur en capital de ces obligations sera versée aux détenteurs de ces obligations par toute succursale de la Banque de Montréal au Canada sur remise desdites obligations.

Ce rachat est effectué en vertu des clauses stipulées auxdites obligations et comprend un montant de 25 000,00 \$ prévu le 1^{er} décembre 1984.

Saint-Romuald, le 11 septembre 1985

43261

Le greffier de la ville,
JACQUES LEBLOND, avocat

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

Caisse Populaire du Séminaire de Sherbrooke

Avis est donné que, lors d'une assemblée générale spéciale des membres de la Caisse Populaire du Séminaire de Sherbrooke tenue à Sherbrooke le 13 février 1985, il a été résolu à l'unanimité que les affaires de ladite caisse soient liquidées et que celle-ci soit dissoute en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit et de la Loi sur la liquidation des compagnies et que monsieur Yvon McMahon soit nommé liquidateur.

Québec, le 4 octobre 1985

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

43319

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Alan John Joseph Daniels

Par le certificat numéro 85-529 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Alan John Joseph Daniel, né (e) le 5 octobre 1966, en celui de Alan John Joseph Daniels.

Sainte-Foy, le 24 septembre 1985

Le sous-registraire adjoint du Québec,
286 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Alexandre Pierre King

Par le certificat numéro 85-531 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Alexandre Pierre Mouradian, né (e) le 15 juin 1962, en celui de Alexandre Pierre King.

Sainte-Foy, le 24 septembre 1985

Le sous-registraire adjoint du Québec,
286 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Ange Aimée Aurore Noéline Nicole Sylvain

Par le certificat numéro 85-545 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Ange Aimée Aurore Noéline Sylvain, né (e) le 16 août 1936, en celui de Ange Aimée Aurore Noéline Nicole Sylvain.

Sainte-Foy, le 25 septembre 1985

Le sous-registraire adjoint du Québec,
286 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Émilienne Michèle Pelletier

Par le certificat numéro 85-543 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Émilienne Pelletier, né (e) le 16 septembre 1951, en celui de Émilienne Michèle Pelletier.

Sainte-Foy, le 25 septembre 1985

Le sous-registraire adjoint du Québec,
286 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

James Gennaro Gifuni

Par le certificat numéro 85-561 du 19 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Gennaro Gifuni, né (e) le 17 juillet 1949, en celui de James Gennaro Gifuni.

Sainte-Foy, le 27 septembre 1985

Le sous-registraire adjoint du Québec,
286 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Jean Baptiste Roland Bélanger

Par le certificat numéro 85-554 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Jean Baptiste Laurent Bélanger, né (e) le 23 juin 1936, en celui de Jean Baptiste Roland Bélanger.

Sainte-Foy, le 25 septembre 1985

Le sous-registraire adjoint du Québec,
286 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Jean Claude Albert Georges Gobé

Par le certificat numéro 85-562 du 19 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de

nom de Jean Albert Georges Gobé, né (e) le 11 avril 1949, en celui de Jean Claude Albert Georges Gobé.

Sainte-Foy, le 27 septembre 1985

286 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph André Michel Fontaine

Par le certificat numéro 85-530 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph André Michel Booth-Fontaine, né (e) le 30 avril 1947, en celui de Joseph André Michel Fontaine.

Sainte-Foy, le 24 septembre 1985

286 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Camille Marcel Raymond Pilon

Par le certificat numéro 85-539 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Camille Marcel Pilon, né (e) le 7 septembre 1936, en celui de Joseph Camille Marcel Raymond Pilon.

Sainte-Foy, le 24 septembre 1985

286 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Conrad Gaétan Langlois

Par le certificat numéro 85-544 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Conrad Langlois, né (e) le 17 février 1935, en celui de Joseph Conrad Gaétan Langlois.

Sainte-Foy, le 25 septembre 1985

286 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Daniel Claude Higginson-Lecours

Par le certificat numéro 85-547 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Daniel Claude Lecours, né (e) le 16 mai 1963, en celui de Joseph Daniel Claude Higginson-Lecours.

Sainte-Foy, le 25 septembre 1985

286 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Émilien Guy Nobert

Par le certificat numéro 85-535 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Émilien Guy Ratté, né (e) le 5 novembre 1966, en celui de Joseph Émilien Guy Nobert.

Sainte-Foy, le 24 septembre 1985

286 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Éric Pierre Gibeault

Par le certificat numéro 85-563 du 19 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Éric Pierre Champagne, né (e) le 15 avril 1967, en celui de Joseph Éric Pierre Gibeault.

Sainte-Foy, le 27 septembre 1985

286 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Florian David Guy Bonnier

Par le certificat numéro 85-542 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Florian Guy Bonnier, né (e) le 12 février 1959, en celui de Joseph Florian David Guy Bonnier.

Sainte-Foy, le 24 septembre 1985

286 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph François Girard

Par le certificat numéro 85-534 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph François Content, né (e) le 30 septembre 1961, en celui de Joseph François Girard.

Sainte-Foy, le 24 septembre 1985

286 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Gérard Jean Carl Delisle

Par le certificat numéro 85-552 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Gérard Jean Charles Delisle, né (e) le 4 juillet 1962, en celui de Joseph Gérard Jean Carl Delisle.

Sainte-Foy, le 25 septembre 1985

286 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Henri Dubois

Par le certificat numéro 85-556 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Henri Dismas, né (e) le 24 mars 1921, en celui de Joseph Henri Dubois.

Sainte-Foy, le 25 septembre 1985

286 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Jean Claude Gosselin

Par le certificat numéro 85-553 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Claude Réjean Gosselin, né (e) le 22 juillet 1944, en celui de Joseph Jean Claude Gosselin.

Sainte-Foy, le 25 septembre 1985

286 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Jean Louis Bouchard

Par le certificat numéro 85-540 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Jean Louis Boutin, né (e) le 8 octobre 1954, en celui de Joseph Jean Louis Bouchard.

Sainte-Foy, le 24 septembre 1985

286 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Michaël Raynald Bolduc

Par le certificat numéro 85-560 du 19 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de

nom de Joseph Rénald Bolduc, né (e) le 7 décembre 1949, en celui de Joseph Michaël Raynald Bolduc.

Sainte-Foy, le 27 septembre 1985

286 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Oswald Émé Lacroix

Par le certificat numéro 85-550 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Oswald Émerentien Lacroix, né (e) le 11 avril 1910, en celui de Joseph Oswald Émé Lacroix.

Sainte-Foy, le 25 septembre 1985

286 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Rosaire Lemay

Par le certificat numéro 85-555 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Rosaire Arnold, né (e) le 5 février 1938, en celui de Joseph Rosaire Lemay.

Sainte-Foy, le 25 septembre 1985

286 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Caroline Armande Hermense St-Pierre

Par le certificat numéro 85-536 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Caroline Armande St-Pierre, né (e) 10 décembre 1921, en celui de Marie Caroline Armande Hermense St-Pierre.

Sainte-Foy, le 24 septembre 1985

286 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Clara Bertha Gilbert

Par le certificat numéro 85-564 du 19 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Clara Gilbert, né (e) le 16 juillet 1921, en celui de Marie Clara Bertha Gilbert.

Sainte-Foy, le 27 septembre 1985

286

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Claude Mariette Nathalie St-Pierre

Par le certificat numéro 85-527 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Claude Mariette Nathalie Bouthillier, né (e) le 17 octobre 1964, en celui de Marie Claude Mariette Nathalie St-Pierre.

Sainte-Foy, le 24 septembre 1985

286

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Denise Monique Régine Jacob

Par le certificat numéro 85-538 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Denise Monique Jacob, né (e) le 1^{er} novembre 1951, en celui de Marie Denise Monique Régine Jacob.

Sainte-Foy, le 24 septembre 1985

286

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Dixie Viviane Laura Tremblay

Par le certificat numéro 85-541 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Eudoxie Viviane Laura Tremblay, né (e) le 6 mai 1940, en celui de Marie Dixie Viviane Laura Tremblay.

Sainte-Foy, le 24 septembre 1985

286

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Dolorèse Catherine Doris Martindale

Par le certificat numéro 85-537 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Dolorèse Catherine Martindale, né (e) le 22 novembre 1935, en celui de Marie Dolorèse Catherine Doris Martindale.

Sainte-Foy, le 24 septembre 1985

286

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Fernande Paule Pelletier

Par le certificat numéro 85-533 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Fernande Paulette Pelletier, né (e) le 5 octobre 1932, en celui de Marie Fernande Paule Pelletier.

Sainte-Foy, le 24 septembre 1985

286

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie France Zucchelli

Par le certificat numéro 85-528 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie France Tamburrini, né (e) le 31 août 1962, en celui de Marie France Zucchelli.

Sainte-Foy, le 24 septembre 1985

286

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Gisèle Pauline Judith Paquette

Par le certificat numéro 85-558 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Gisèle Pauline Paquette, né (e) le 6 juillet 1945, en celui de Marie Gisèle Pauline Judith Paquette.

Sainte-Foy, le 25 septembre 1985

286

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Jeannette Madeleine Diane Girard

Par le certificat numéro 85-559 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jeannette Madeleine Girard, né (e) le 12 novembre 1933, en celui de Marie Jeannette Madeleine Diane Girard.

Sainte-Foy, le 25 septembre 1985

286

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Lise Sonia Brisson

Par le certificat numéro 85-532 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Lise Sonia Perron, né (e) le 18 septembre 1966, en celui de Marie Lise Sonia Brisson.

Sainte-Foy, le 24 septembre 1985

286 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Pierre Ghazi

Par le certificat numéro 85-551 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Boutros Ghazi, né (e) le 7 juin 1931, en celui de Pierre Ghazi.

Sainte-Foy, le 25 septembre 1985

286 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Stephen DaCosta Bailey

Par le certificat numéro 85-546 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Stephen Da Costa Boyce, né (e) le 28 mai 1954, en celui de Stephen DaCosta Bailey.

Sainte-Foy, le 25 septembre 1985

286 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Sylvia Trudy Harris

Par le certificat numéro 85-549 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Sylvia Trudy Clayton, né (e) le 29 octobre 1962, en celui de Sylvia Trudy Harris.

Sainte-Foy, le 25 septembre 1985

286 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Vuong Bich Huong Nguyen

Par le certificat numéro 85-557 du 12 septembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de

nom de Thi Bich Huong Vuong, né (e) le 5 avril 1957, en celui de Vuong Bich Huong Nguyen.

Sainte-Foy, le 25 septembre 1985

286 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Demandes**Diane Naud**

Prenez avis que Diane Naud, domiciliée au 48, rue Labonté, appartement 202, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Diane Clark.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Longueuil, le 4 septembre 1985

Les procureurs de la requérante,
43169-41-2 LAFONTAINE, CHAMBERLAND & PARADIS

Gertrude Frederick

Prenez avis que Gertrude Frederick, domiciliée au 736, rue Irène, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gertrude Février.

Ce changement affectera aussi le nom des deux enfants mineurs de la requérante.

Montréal, le 9 août 1985

Les procureurs de la requérante,
43198-41-2 LAROCHE, BOYANER & SEPINWALL

Homérique Charest

Prenez avis que Homérique Charest, domicilié au 79, rue Belzile, Causapscal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Roméric Charest.

Sainte-Foy, le 26 septembre 1985

43199-41-2 *Le procureur du requérant,*
ÉMÉA CHAREST

Josée Patry

Prenez avis que Josée Patry, domiciliée au 445, rue Saint-Joseph, La Tuque, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Josée Lavoie.

La Tuque, le 6 septembre 1985

43281-42-2

Le procureur de la requérante,
J.-M. CARRIER

Joseph André Rolland

Prenez avis que Joseph André Rolland, domicilié au 3647, rue Boulé, Jonquière, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph André Rolland Paradis.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Jonquière, le 5 septembre 1985

43170-41-2

Les procureurs du requérant,
ROY & DUROCHER, *avocats*

Joseph Émery Léon Milhomme

Prenez avis que Joseph Émery Léon Milhomme, domicilié au 7371, 22^e Avenue, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Émery Léon Leroy Miller.

Montréal, le 24 septembre 1985

43304-42-2

Le requérant,
JOSEPH ÉMERY LÉON MILHOMME

Juliette Blais

Prenez avis que Juliette Blais, domiciliée au 3034, Laforest, appartement 3, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Julie Blais.

Québec, le 4 octobre 1985

43247-42-2

La requérante,
JULIETTE BLAIS

Karin Diane du Temple Deichmann

Prenez avis que Karin Diane du Temple Deichmann, domiciliée au 4855, rue Harvard, appartement 8, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Karin Diane du Temple.

Montréal le 27 septembre 1985

43248-42-2

La requérante,
KARIN DIANE DU TEMPLE DEICHMANN

Lise Mercier

Prenez avis que Lise Mercier, domiciliée au 6654, rue De Normanville, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lyse Mercier.

Montréal, le 10 septembre 1985

43171-41-2

Le procureur de la compagnie,
JEAN VALIQUETTE, *notaire*

Marie Annette Lise Charlebois

Prenez avis que Marie Annette Lise Charlebois, domiciliée au 7, rue Carrière, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Anne-Marie Charlebois.

Île-Perrot, le 23 septembre 1985

43172-41-2

Le procureur de la requérante,
JEAN-GUY SAVARD, *notaire*

Marie Flore Dolorès Lysight

Prenez avis que Marie Flore Dolorès Lysight, domiciliée au 2810, rue Bergeron, Saint-Paulin, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Fleur-Ange Lysight.

Trois-Rivières, le 30 septembre 1985

43249-42-2

Les procureurs de la requérante,
LEGRIS, LEGRIS & MICHAUD

Marie Linda Gélinas

Prenez avis que Marie Linda Gélinas, domiciliée au 1130, rue Caron, Saint-Wenceslas, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Lynda Labarre.

Trois-Rivières, le 4 octobre 1985

43305-42-2 *Les procureurs de la requérante,*
HARDY, VIGEANT *et al.*

Raymond Kircoff

Prenez avis que Raymond Kircoff, domicilié au 2352, Knox, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jeffrey Michael MacDonald.

Montréal, le 1^{er} octobre 1985

43282-42-2 *Le procureur de la requérante,*
JOHN T. PEPPER JR., *avocat*

Réal Robin

Prenez avis que Réal Robin, domicilié au 111, rue Tessier, Courville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Réal Simard.

Québec, le 30 septembre 1985

43250-42-2 *Le procureur du requérant,*
JEAN H. LEMIRE

Richard Cauchon

Prenez avis que Richard Cauchon, domicilié au 9236, 12^e Avenue, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Richard Scardere.

Montréal, le 9 septembre 1985

43251-42-2 *Les procureurs du requérant,*
THIBAUT, GENDRON & ASSOCIÉS

Rosalia Swietoniowska Bystrzycki

Prenez avis que Rosalia Swietoniowska Bystrzycki, domiciliée au 815, rue Rocheleau, Saint-Hubert, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Rosalie Swit.

Saint-Hubert, le 22 août 1985

43283-42-2 *Les procureurs de la requérante,*
WOODS & GOSSELIN, *avocats*

Sabrina Meunier

Prenez avis que Sabrina Meunier, domiciliée au 2087, rue Dorion, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sabrina D'Avirro.

Montréal, le 3 octobre 1985

43306-42-2 *Les procureurs de la requérante,*
LORD, LEFEBVRE & GOULET

Sharon-Elaine Bridgman

Prenez avis que Sharon-Elaine Bridgman, domiciliée au 7218, Champagneur, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Helen Sharon-Elaine Bridgman.

Montréal, le 3 septembre 1985

43252-42-2 *Les procureurs de la requérante,*
BORENSTEIN, DUQUETTE, BROTT &
TSIMBERIS

Shelley Germann

Prenez avis que Shelley Germann, domiciliée au 555, Richmond, appartement 5, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Missy Smith.

Montréal, le 1^{er} octobre 1985

43284-42-2 *Le procureur de la requérante,*
JOHN T. PEPPER JR., *avocat*

Somphone Sengsourichanh

Prenez avis que Somphone Sengsourichanh, domicilié au 7558-B, rue Casgrain, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Paul Sorya.

Montréal, le 20 septembre 1985

43253-42-2

Le procureur du requérant,
GÉRARD SOUMEILLANT

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-004875-854

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **ANDREW BARHAM**, domicilié au 12452, Bergerac, Pierrefonds, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Andrew Barham, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 20 septembre 1985

286

Le greffier adjoint,
LOUISE HAMEL

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-003124-858

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **EUGENIA ATHANASSAKOS**, domiciliée au 1360, Bernard Ouest, appartement 10, Outremont, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Eugenia Athanassakos, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 20 septembre 1985

286

Le greffier adjoint,
LOUISE HAMEL

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-004863-850

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **JEAN-FRANÇOIS DUQUETTE**, domicilié au 266, Sénécal, Longueuil, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Jean-François Duquette, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 20 septembre 1985

286

Le greffier adjoint,
LOUISE HAMEL

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-004873-859

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **MARC HÉBERT**, domicilié au 4008, Wilson, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Marc Hébert, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 20 septembre 1985

286

Le greffier adjoint,
LOUISE HAMEL

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-004807-857

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MARIE BEAUDOIN, domiciliée au 595, d'Aiguillon, Québec, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Marie Beaudoin, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 20 septembre 1985

286

Le greffier adjoint,
LOUISE HAMEL

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-004881-852

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MONIQUE LAFERRIÈRE, domiciliée au 6076, Waverly, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Monique Laferrière, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 20 septembre 1985

286

Le greffier adjoint,
LOUISE HAMEL

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-004839-850

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MURIEL LERA, domiciliée au 2344, Pauline, LaSalle, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Muriel Lera, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 20 septembre 1985

286

Le greffier adjoint,
LOUISE HAMEL

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-005355-856

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ROLAND FRANKLIN, domicilié au 7845, Mountain Sights, appartement 70, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Roland Franklin, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 20 septembre 1985

286

Le greffier adjoint,
LOUISE HAMEL

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-003130-855

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la

province, demandeur, contre ROLAND GAUVIN, domicilié au 13, promenade Oval, Aylmer, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Roland Gauvin, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 20 septembre 1985

Le greffier adjoint,
LOUISE HAMEL

286

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-004625-853

L LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre SHARON LUCAS, domiciliée au 812, Rouillier, La Prairie, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Sharon Lucas, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 20 septembre 1985

Le greffier adjoint,
LOUISE HAMEL

286

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
(Divorces)
No 500-12-146276-856

ROSITA LOCHARD, requérante, contre ANTOINE AZIMYT, intimé.

Par ordre de la Cour

L'intimé Antoine Azimyt est, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de 40 jours de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au greffe des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de comparaître ou contester dans ce délai, la requérante pourra obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous. Prenez enfin avis que tout jugement rendu sera en premier lieu, un jugement conditionnel qui ne pourra être déclaré irrévocable qu'après l'expiration du délai fixé au jugement, à moins que dans l'intervalle vous ne produisiez au greffe du Tribunal un avis écrit exposant les raisons pour lesquelles le jugement ne devrait pas devenir irrévocable.

Montréal, le 3 octobre 1985

43312

Le protonotaire adjoint,
GISELE DE MADDELEIN

Compagnies (Partie I) — Loi sur les

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à la corporation suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1478-9168 BELSYD LTÉE	1977 06 27	1985 09 27	de la dénomination sociale: DÉVELOPPEMENTS PERROT INC.

285

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2327-8971 1950 AMBIANCES INC.	1985 09 27	Montréal
2327-2321 2327-2321 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Montréal
2327-2347 2327-2347 QUÉBEC INC.	1985 09 26	Montréal
2327-2354 2327-2354 QUÉBEC INC.	1985 09 26	Montréal
2327-2362 2327-2362 QUÉBEC INC.	1985 09 30	Québec
2327-5258 2327-5258 QUÉBEC INC.	1985 09 20	Arthabaska
2327-5548 2327-5548 QUÉBEC INC.	1985 09 23	Montréal
2327-5589 2327-5589 QUÉBEC INC.	1985 09 23	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2327-5886 2327-5886 QUÉBEC INC.	1985 09 23	Montréal
2327-5902 2327-5902 QUÉBEC INC.	1985 09 23	Saint-François
2327-6116 2327-6116 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Abitibi
2327-6124 2327-6124 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Montréal
2327-6132 2327-6132 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Montréal
2327-6140 2327-6140 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Montréal
2327-6256 2327-6256 QUÉBEC INC.	1985 09 26	Montréal
2327-6264 2327-6264 QUÉBEC INC.	1985 09 26	Saint-Hyacinthe
2327-6298 2327-6298 QUÉBEC INC.	1985 09 30	Joliette
2327-6322 2327-6322 QUÉBEC INC.	1985 09 30	Terrebonne
2327-6330 2327-6330 QUÉBEC INC.	1985 09 30	Montréal
2327-6363 2327-6363 QUÉBEC INC.	1985 09 30	Témiscamingue
2327-6512 2327-6512 QUÉBEC INC.	1985 09 24	Montréal
2327-6520 2327-6520 QUÉBEC INC.	1985 09 24	Terrebonne
2327-6538 2327-6538 QUÉBEC INC.	1985 09 24	Longueuil
2327-6553 2327-6553 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Montréal
2327-6561 2327-6561 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Longueuil
2327-6579 2327-6579 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Montréal
2327-6611 2327-6611 QUÉBEC INC.	1985 09 24	Montréal
2327-6637 2327-6637 QUÉBEC INC.	1985 10 01	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2327-6660 2327-6660 QUÉBEC INC.	1985 09 24	Québec
2327-6678 2327-6678 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Montréal
2327-6686 2327-6686 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Montréal
2327-6694 2327-6694 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Laval
2327-6736 2327-6736 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Longueuil
2327-6835 2327-6835 QUÉBEC INC.	1985 09 26	Mégantic
2327-6967 2327-6967 QUÉBEC INC.	1985 09 24	Québec
2327-7007 2327-7007 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Montréal
2327-7023 2327-7023 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Joliette
2327-7056 2327-7056 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Montréal
2327-7114 2327-7114 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Chicoutimi
2327-7122 2327-7122 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Chicoutimi
2327-7130 2327-7130 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Chicoutimi
2327-7163 2327-7163 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Montréal
2327-7189 2327-7189 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Québec
2327-7239 2327-7239 QUÉBEC INC.	1985 09 24	Québec
2327-7247 2327-7247 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Abitibi
2327-7254 2327-7254 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Laval
2327-7338 2327-7338 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Montréal
2327-7346 2327-7346 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2327-7353 2327-7353 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Montréal
2327-7361 2327-7361 QUÉBEC INC.	1985 09 26	Montréal
2327-7403 2327-7403 QUÉBEC INC.	1985 09 26	Québec
2327-7429 2327-7429 QUÉBEC INC.	1985 09 26	Arthabaska
2327-7437 2327-7437 QUÉBEC INC.	1985 09 26	Arthabaska
2327-7460 2327-7460 QUÉBEC INC.	1985 09 27	Laval
2327-7478 2327-7478 QUÉBEC INC.	1985 09 27	Montréal
2327-7486 2327-7486 QUÉBEC INC.	1985 09 27	Montréal
2327-7544 2327-7544 QUÉBEC INC.	1985 09 24	Chicoutimi
2327-7577 2327-7577 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Terrebonne
2327-7601 2327-7601 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Laval
2327-7650 2327-7650 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Saint-Hyacinthe
2327-7668 2327-7668 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Saint-François
2327-7726 2327-7726 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Québec
2327-7734 2327-7734 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Arthabaska
2327-7742 2327-7742 QUÉBEC INC.	1985 09 26	Saint-François
2327-7809 2327-7809 QUÉBEC INC.	1985 09 27	Québec
2327-7817 2327-7817 QUÉBEC INC.	1985 09 27	Québec
2327-7825 2327-7825 QUÉBEC INC.	1985 09 27	Québec
2327-7957 2327-7957 QUÉBEC INC.	1985 09 26	Iberville

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2327-8054 2327-8054 QUÉBEC INC.	1985 09 26	Montréal
2327-8088 2327-8088 QUÉBEC INC.	1985 09 26	Terrebonne
2327-8146 2327-8146 QUÉBEC INC.	1985 09 26	Montréal
2327-8153 2327-8153 QUÉBEC INC.	1985 09 26	Chicoutimi
2327-8187 2327-8187 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Chicoutimi
2327-8203 2327-8203 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Québec
2327-8211 2327-8211 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Alma
2327-8229 2327-8229 QUÉBEC INC.	1985 09 25	Alma
2327-8278 2327-8278 QUÉBEC INC.	1985 09 27	Beauharnois
2327-8294 2327-8294 QUÉBEC INC.	1985 09 27	Montréal
2327-8344 2327-8344 QUÉBEC INC.	1985 09 27	Montréal
2327-8401 2327-8401 QUÉBEC INC.	1985 09 27	Saint-Hyacinthe
2327-8518 2327-8518 QUÉBEC INC.	1985 09 27	Montréal
2327-8526 2327-8526 QUÉBEC INC.	1985 09 27	Québec
2327-8534 2327-8534 QUÉBEC INC.	1985 09 27	Bedford
2327-8666 2327-8666 QUÉBEC INC.	1985 09 27	Montréal
2327-8674 2327-8674 QUÉBEC INC.	1985 09 30	Montréal
2327-8682 2327-8682 QUÉBEC INC.	1985 09 30	Montréal
2327-8690 2327-8690 QUÉBEC INC.	1985 09 26	Saint-François
2327-8708 2327-8708 QUÉBEC INC.	1985 09 27	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2327-8716 2327-8716 QUÉBEC INC.	1985 09 27	Montréal
2327-8724 2327-8724 QUÉBEC INC.	1985 09 27	Montréal
2327-8872 2327-8872 QUÉBEC INC.	1985 09 27	Montmagny
2327-8880 2327-8880 QUÉBEC INC.	1985 09 27	Montmagny
2327-8930 2327-8930 QUÉBEC INC.	198 09 30	Montréal
2327-8948 2327-8948 QUÉBEC INC.	1985 09 30	Longueuil
2327-8955 2327-8955 QUÉBEC INC.	1985 09 30	Laval
2328-0290 2328-0290 QUÉBEC INC.	1985 09 27	Montréal
2328-0308 2328-0308 QUÉBEC INC.	1985 09 30	Québec
2328-0316 2328-0316 QUÉBEC INC.	1985 09 27	Laval
2328-0613 2328-0613 QUÉBEC INC.	1985 09 30	Montréal
2327-8096 AÉRONAUTIQUE ANALYTIQUE G.K. INC. G.K. ANALYTICAL AERONAUTICS INC.	1985 09 25	Montréal
2327-6702 AGENCE ALBERT BEAUMIER INC.	1985 09 25	Arthabaska
2327-5936 ALIMENTATION DOLBEAU INC.	1985 09 20	Roberval
2327-8245 L'ALTERNATIVE D.L.R. INC.	1985 09 26	Montréal
2327-7387 ALUMINIUM JEAN BRISEBOIS INC.	1985 09 25	Montréal
2327-7445 AMBULANCE GÉRALD GAGNON INC.	1985 09 26	Bonaventure
2327-7452 AMBULANCE JEAN ROBITAILLE INC.	1985 09 26	Joliette
2327-6314 ANDRÉ MORIN ET ASSOCIÉS INC.	1985 09 30	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2327-7908 LES APPARTEMENTS R. LEMIEUX INC.	1985 09 25	Kamouraska
2327-8286 ARMABEC INC.	1985 09 27	Québec
2327-6041 ASPIRATEUR CENTRAL JEAN DEMERS INC.	1985 09 24	Québec
2327-8609 ASSURANCES DUGAS LTÉE	1985 09 27	Rimouski
2327-5605 ASSURANCES LAGRANGE ET VACHON INC.	1985 09 23	Saint-François
2327-6447 ATELIER DE REBOBINAGE RUEST INC.	1985 09 23	Kamouraska
2327-5621 ATELIER DE SOUDURE GÉRALD D'EON INC.	1985 09 20	Gaspé
2327-7379 AUBERGE LES SOURCES INC.	1985 09 26	Québec
2327-6249 AUTO-REMORQUAGE LEBLANC INC.	1985 09 26	Longueuil
2327-7858 A.M. & S. WAFER INC.	1985 09 26	Bonaventure
2327-7874 BANQUE ÉLECTRONIQUE INC.	1985 09 30	Québec
2327-6066 BOUTIQUE COUP DOUBLE INC.	1985 09 23	Québec
2327-8591 BRODERIES R. DION INC.	1985 09 27	Montréal
2327-6793 BUANDERIE CHICOUTIMI INC.	1985 09 25	Chicoutimi
2327-8336 CAFÉ BISTRO GLADIS INC.	1985 09 27	Longueuil
2327-5803 CAFÉ L'ENTRE-GOURMETS INC.	1985 09 23	Québec
2327-5951 CAPIROC INC.	1985 09 19	Joliette
2327-7049 CARREFOUR STE-CROIX INC.	1985 09 25	Québec
2328-0803 CENTRE DE SERVICES À LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC (C.S.C.Q.) INC.	1985 09 30	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2327-8500 CENTRE DU TÉLÉPHONE (QUÉBEC) INC.	1985 09 27	Québec
2327-8732 CHAMPAGNE SPORT INC.	1985 10 01	Frontenac
2328-0654 CHARLES CLOUTIER & ASSOCIÉS INC.	1985 09 30	Terrebonne
2327-8740 LES CHAUFFAGES G.L. INC.	1985 09 27	Joliette
2327-6231 CHAUSSURES P.E. ALLARD INC.	1985 09 26	Arthabaska
2327-6348 CIMENTS ST. MARYS QUÉBEC LTÉE	1985 09 30	Hull
2327-6280 CINÉMA LOUISE INC.	1985 09 27	Kamouraska
2327-8989 CLINIQUE DE MÉDECINE SPORTIVE RIVE-SUD INC.	1985 09 30	Longueuil
2327-7510 LA CLINIQUE DU BÂTIMENT R.P. INC.	1985 09 27	Québec
2327-7882 COMMUNICATIONS DU TIGRE LTÉE	1985 09 26	Montréal
2327-8781 COMMUNICIEL INC.	1985 09 26	Beauharnois
2328-0357 LA COMPAGNIE MATT-HÉLÈNE INC.	1985 09 30	Richelieu
2328-0324 COMPTOIR DE BEAUTÉ DIVINE INC.	1985 09 26	Montréal
2327-8070 COMPTOIR DE BEAUTÉ RACHEL INC.	1985 09 26	Montréal
2327-5969 LES CONFECTIONS VALCOURT INC.	1985 09 24	Terrebonne
2327-6439 LES CONSEILLERS FINANCIERS DU ST-LAURENT INC. ST. LAWRENCE FINANCIAL CONSULTANTS INC.	1985 09 23	Montréal
2328-0720 CONSTROBEC INC.	1985 09 30	Québec
2327-6074 LES CONSTRUCTIONS GAGNON ET COUTURE INC.	1985 09 23	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2327-8377 LES CONSTRUCTIONS R.F.P. INC.	1985 09 27	Frontenac
2327-7627 CONSTRUCTION CÔTÉ & THÉORÈT INC.	1985 09 25	Laval
2327-6496 CONSTRUCTION GRAVEL & FRÈRES INC.	1985 09 20	Richelieu
2327-6983 CONSTRUCTION LA VÉRENDRYE INC.	1985 09 24	Québec
2327-7148 CONSTRUCTION MA MAISON INC.	1985 09 25	Québec
2327-6504 CONSULTANTS L. BÉLANGER INC.	1985 09 23	Beauharnois
2327-7775 C D C G M GAUTHIER INC.	1985 09 25	Rimouski
2327-7015 DAN-AU INC.	1985 09 25	Saint-Hyacinthe
2328-0365 DÉBOSELAGE MESSIER INC.	1985 09 30	Joliette
2327-6876 DÉPANNEUR CAOUETTE INC.	1985 09 20	Arthabaska
2327-7213 DÉPANNEUR LACHENAIE INC.	1985 09 26	Joliette
2327-7106 DIFFUSION MONTANA INC.	1985 09 25	Montréal
2327-6850 LES DISQUES MOTIVATION INC.	1985 09 26	Terrebonne
2327-7171 LES DISTRIBUTIONS H.P.M. INC.	1985 09 25	Charlevoix
2327-7916 DISTRIBUTIONS WICKHAM INC.	1985 09 25	Drummond
2327-6181 DISTRIBUTION DE NETTOYAGE JAK INC.	1985 09 25	Chicoutimi
2327-6892 DOMAINE DES BERGES (1985) INC.	1985 09 23	Québec
2327-8328 LES ÉCURIES PAMPLEMOUSSE INC.	1985 09 27	Montréal
2327-7841 LES EMPATTEMENTS JACQUES TARDIF INC.	1985 09 26	Richelieu
2327-7718 ENSEIGNES R.P. INC.	1985 09 24	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2327-6108 ENTREPRENEURS DE TEXTILE LEOVER INC.	1985 09 25	Montréal
2327-8369 LES ENTREPRISES B.M.B. INC.	1985 09 27	Québec
2327-7320 LES ENTREPRISES CHARLES NG LTÉE CHARLES NG ENTERPRISES LTD.	1985 09 25	Montréal
2327-6710 LES ENTREPRISES DE PORTES & FENÊTRES FENOX LTÉE	1985 09 25	Montréal
2327-7296 LES ENTREPRISES DE TRANSPORT J.R.G. INC.	1985 09 23	Laval
2327-6751 ENTREPRISES D'ALIMENTATION NESTERENKO INC.	1985 09 25	Longueuil
2327-6918 LES ENTREPRISES D'ENTRETIEN RÉAL HOULÉ INC.	1985 09 24	Montréal
2327-6629 LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES C. ST-AMOUR INC.	1985 09 19	Montréal
2328-0639 LES ENTREPRISES GAGNÉ GAGNÉ JUTRAS INC.	1985 09 27	Saint-François
2327-7288 LES ENTREPRISES GARY GARBARINO INC.	1985 09 25	Montréal
2327-8864 LES ENTREPRISES GÉRARD MERCIER INC.	1985 09 27	Longueuil
2327-5910 LES ENTREPRISES GILLES WAITE INC.	1985 09 20	Saint-François
2327-7064 LES ENTREPRISES GUY HOULE INC.	1985 09 25	Joliette
2327-8039 LES ENTREPRISES G. GIORDAN LTÉE	1985 09 26	Terrebonne
2327-8310 LES ENTREPRISES MAZHAR KACHTAN INC.	1985 09 27	Saint-Maurice
2327-7866 LES ENTREPRISES MICHEL NADEAU INC.	1985 09 26	Longueuil
2327-6058 LES ENTREPRISES VICTORIN NOREAU INC.	1985 09 24	Québec
2327-8476 ÉQUIPEMENTS DE BUREAU DIONNE INC.	1985 09 26	Rimouski

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2327-8419 LES ÉQUIPEMENTS SAISONNIERS INC.	1985 09 27	Saint-Hyacinthe
2327-7932 ESCOMPTE CENTRAL NEARKPOAN INC.	1985 09 25	Montréal
2327-6769 ESROUDES INC.	1985 09 25	Longueuil
2327-8856 EXPLORATION MINIÈRE EXCELOR INC. <i>EXCELOR MINING EXPLORATION INC.</i>	1985 09 27	Montréal
2327-7700 FERBLANTERIE A. RAYMOND INC.	1985 09 24	Terrebonne
2327-5944 FERME BEAURIVAGE INC.	1985 09 19	Québec
2328-0795 FERME GILVIO INC.	1985 09 30	Québec
2328-0787 FERME LASER INC.	1985 09 30	Québec
2327-8559 FERME ROSSELET INC.	1985 09 27	Bedford
2328-0332 FEUX D'ARTIFICE ROYAL INC. <i>ROYAL FIREWORKS INC.</i>	1985 09 30	Saint-Hyacinthe
2327-7312 FILMS NORD-SUD INC. <i>NORTH-SOUTH FILMS INC.</i>	1985 09 25	Montréal
2327-8047 FORMULES D'AFFAIRES RIVE SUD INC.	1985 09 26	Richelieu
2327-8583 FOURNIPRO 1985 INC.	1985 09 26	Chicoutimi
2327-8922 LES FOURRURES MADELEINE BÉLANGER INC.	1985 09 30	Trois-Rivières
2327-7833 LA FRAMBOISIÈRE BELLEVUE INC.	1985 09 26	Charlevoix
2327-8658 LES FRANCHISES MONACO INC.	1985 09 27	Québec
2327-8138 FUTAX PRODUITS CHIMIQUES INC.	1985 09 26	Montréal
2327-8013 GALERIE ARCHAMBAULT INC.	1985 09 26	Montréal
2327-8104 GALERIE ROUSSIL (1985) INC.	1985 09 23	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2327-7528 GARAGE JEAN-PAUL DARSIGNY INC.	1985 09 20	Saint-Hyacinthe
2327-8120 LES GESTIONS G.D. BÉRUBÉ INC.	1985 09 25	Montmagny
2327-8567 LES GESTIONS LORRAINE INC.	1985 09 27	Trois-Rivières
2327-7619 LES GESTIONS ZOOTOPE LTÉE	1985 09 25	Montréal
2327-6033 GESTION 998 NOTRE-DAME LTÉE	1985 09 24	Joliette
2327-6801 GESTION ADMAR INC.	1985 09 26	Montréal
2328-0373 GESTION ADVACC INC.	1985 09 30	Montréal
2327-7981 GESTION D.D.R. INC.	1985 09 26	Saint-François
2327-7411 GESTION GAILLARD INC.	1985 09 26	Montréal
2327-8633 GESTION G. L. D. D. INC.	1985 09 26	Abitibi
2327-8351 GESTION I.P. INC.	1985 09 25	Montréal
2327-8997 GESTION JACQUES RUEL INC.	1985 09 27	Québec
2327-8435 GESTION JEAN ROBERT LECLERC INC.	1985 09 26	Québec
2327-8005 GESTION J.C. CARUFEL INC.	1985 09 26	Québec
2327-5639 GESTION LOUIS BERNARD INC.	1985 09 23	Bedford
2327-6868 GESTION MUGNIER INC.	1985 09 20	Saint-François
2327-8443 GESTION P.K.P. INC.	1985 09 25	Montréal
2328-0647 GESTION RAYMOND GAUVIN INC.	1985 09 27	Québec
2327-8260 GESTION RÉMI CARRIER INC.	1985 09 25	Saint-Hyacinthe
2327-8641 GESTION R.A. POULIN INC.	1985 09 27	Beauce

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2327-8252 GESTION THÉRÈSE CARRIER INC.	1985 09 25	Saint-Hyacinthe
2327-7072 GILBERT LAGACÉ & ASSOCIÉS INC.	1985 09 25	Terrebonne
2328-0738 GILBERT MONDOR COIFFURE INC.	1985 09 30	Longueuil
2327-7494 GROUPE ACTION/PRO INC.	1985 10 01	Québec
2327-7783 LE GROUPE GESPRO INC.	1985 09 25	Saint-François
2327-7973 GUÉRIN, HARVEY INC.	1985 09 25	Charlevoix
2327-8625 GUIMOND VACHON INC.	1985 10 01	Québec
2327-6199 GUY AUDETTE JOAILLIER INC.	1985 10 01	Québec
2327-5985 G.L. DESHAIES INC.	1985 09 23	Abitibi
2327-7304 LES IMMEUBLES ANDROBERT INC.	1985 09 25	Saint-François
2327-6595 LES IMMEUBLES DAGENAI INC.	1985 09 25	Laval
2327-8906 LES IMMEUBLES LA MIRAGE INC.	1985 09 27	Québec
2327-6884 LES IMMEUBLES NOROPE INC.	1985 09 20	Rouyn-Noranda
2327-8195 LES IMMEUBLES R.F.M. INC.	1985 10 01	Québec
2327-6272 LES IMMEUBLES STERMCO INC. STERMCO REALTIES INC.	1985 09 26	Montréal
2327-8484 LES IMMEUBLES VICÔT INC.	1985 09 25	Chicoutimi
2327-6546 LES IMMEUBLES YANNICK INC.	1985 09 24	Nicolet
2327-7924 LES INVESTISSEMENTS BERICH INC. BERICH INVESTMENTS INC.	1985 09 25	Montréal
2327-8765 INVESTISSEMENT MISTRAL INC.	1985 09 27	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2327-7759 ISONET INC.	1985 10 01	Charlevoix
2327-6652 LES JARDINIERS RAYBERT ET FILS INC.	1985 09 24	Iberville
2327-8450 JOHN A. VERGE INC.	1985 09 25	Montréal
2327-6371 JRCL AUTOMOBILES INC.	1985 09 30	Beauce
2327-7692 J.R. GODIN INC.	1985 09 24	Arthabaska
2327-7031 LEXITÉCH INC.	1985 09 25	Québec
2327-6082 LOCASE INC.	1985 09 25	Montréal
2327-7593 LOCATIONS DU-MONT INC.	1985 09 25	Longueuil
2327-8385 LOCATION CHAMBLY INC.	1985 09 25	Montréal
2327-5977 MACHINERIE INDUSTRIELLE RONTI INC. RONTI INDUSTRIAL MACHINERY INC.	1985 09 24	Montréal
2327-5613 MAÇONNERIE B.L.D. INC.	1985 09 20	Saint-François
2327-6413 MAÇONNERIE MÉNARD INC.	1985 09 23	Drummond
2327-6421 LES MAISONS VICTO INC.	1985 09 23	Frontenac
2328-0282 LA MAISON DU DÉCOR (B.H.R.) INC.	1985 09 30	Québec
2327-6454 LA MAISON D'AFFAIRES ST-GEORGES INC.	1985 09 23	Beauce
2327-8542 LES MANOIRS DU LAC TREMBLANT INC.	1985 09 27	Terrebonne
2327-8898 LES MEUBLES MICHEL LACROIX INC.	1985 09 27	Arthabaska
2328-0340 MICRO MOULES INC.	1985 09 30	Montréal
2327-7635 MIELLERIE PETITES FLEURS INC.	1985 09 25	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2327-7395 MODE AVANTAGE INC.	1985 09 26	Montréal
2327-6744 MOTEUR MICHEL LAGUE INC.	1985 09 25	Iberville
2327-6207 NETTOYAGE NBC INC.	1985 09 25	Chicoutimi
2327-7155 NETTOYEUR DAVIS INC.	1985 09 25	Chicoutimi
2327-6173 NETTOYEUR HÔTEL-DE-VILLE INC.	1985 09 25	Chicoutimi
2327-7940 NETTOYEUR JONQUIÈRE INC.	1985 09 25	Chicoutimi
2327-7502 NETTOYEUR RÉTRO INC.	1985 09 27	Québec
2327-8112 NORMAND BOURQUE INC.	1985 09 24	Montréal
2327-7551 PARFUMS ET COSMÉTIQUES MOBILE PCM INC.	1985 09 24	Québec
2327-7098 PÂTISSERIE ROCLO INC.	1985 09 25	Hull
2327-7197 PAUL, ST-ONGE COURTIER D'ASSURANCES INC.	1985 09 26	Québec
2327-6587 PHOTO A.C. INC.	1985 09 24	Montréal
2327-8492 PICHÉ RÉNOVE ET PEINTURE INC.	1985 09 26	Longueuil
2327-6819 PIÈCES D'AUTO LAPIERRE INC. LAPIERRE AUTO PARTS INC.	1985 09 26	Montréal
2327-6306 LES PLACAGES TECHNO-SPEC INC. TECHNO-SPEC ELECTROPLATING INC.	1985 09 30	Montréal
2327-5597 LES PLACEMENTS CALM INC.	1985 09 23	Québec
2327-6603 LES PLACEMENTS NICOLE ET ANDRÉ INC.	1985 09 24	Chicoutimi
2327-6165 LES PLACEMENTS S.U.P. INC.	1985 09 25	Montréal
2328-0688 LES PLACEMENTS W. GAUTHIER INC.	1985 09 30	Hull

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2327-6645 PLACE MARTINEAU INC.	1985 09 24	Québec
2327-6900 LES PLÂTRIERIS L.B.F. INC.	1985 09 24	Montréal
2327-8161 LES PRODUCTIONS LUCOM INC.	1985 09 26	Longueuil
2327-7080 LES PRODUCTIONS MICHEL LE FRANÇOIS INC. <i>MICHEL LE FRANCOIS PRODUCTIONS INC.</i>	1985 09 25	Montréal
2328-0621 LES PRODUITS DÉCOR MAX INC.	1985 09 27	Montréal
2327-6777 LES PROMOTIONS HÉRI INC.	1985 09 25	Québec
2327-6926 PROMO-IMMEUBLES INC.	1985 09 24	Québec
2327-6728 PRO-G-TECK INC.	1985 09 25	Laval
2327-7791 RADIATEUR MASKA INC.	1985 09 25	Saint-Hyacinthe
2327-6975 RÉNOVATION CARTIER INC.	1985 09 24	Québec
2327-7676 RÉNOVATION N. MOREAU INC.	1985 09 25	Québec
2328-0746 LES RESTAURANTS ITALIENS AL CAPONE INC.	1985 09 30	Montréal
2327-6959 RESTAURANT CLAIRE FONTAINE (QUÉBEC) INC.	1985 09 24	Québec
2327-6488 RESTAURANT JAPONAIS SAKAE SUSHI INC. <i>SAKAE SUSHI JAPANESE RESTAURANT INC.</i>	1985 09 20	Montréal
2327-7965 RESTAURATION LE ROUGE ET LE VERT INC.	1985 09 26	Saint-Hyacinthe
2327-7536 ROCK LANGLOIS INC.	1985 09 20	Saint-François
2327-6470 ROMAIN DUMONT INC.	1985 09 23	Kamouraska
2327-7643 SALAISON KURT HORN INC.	1985 09 25	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2328-0670 SERVICES DE DESSINS L.M. INC.	1985 09 30	Bedford
2327-6843 LES SERVICES D'ENTRETIEN CLIMAT-POMPE LTÉE	1985 09 26	Laval
2327-6462 SERVICES FISCAUX T.R. INC.	1985 09 23	Trois-Rivières
2327-5829 SERVICES INFORMATIQUES T.D. INC.	1985 09 20	Chicoutimi
2327-6785 SERVICE DE COUTURE NBC INC.	1985 09 25	Chicoutimi
2327-8021 SERVICE INFORMATISÉ DE VÉRIFICATIONS D'ASSURANCES (SIVA) INC.	1985 09 26	Montréal
2327-7221 SOCIÉTÉ DE COURTAGE D'ASSURANCES MICHEL ALLARD & ASSOCIÉS INC.	1985 09 23	Montréal
2327-8393 SOCIÉTÉ DE PLACEMENT DU MILIEU INC.	1985 09 25	Saint-François
2327-7585 SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DE TÉLÉCOMMUNICATION QUÉBEC INC.	1985 09 25	Montréal
2327-7262 SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE CLINIQUE MAISON DE QUÉBEC INC.	1985 09 25	Québec
2327-8575 SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE TRAITEMENT DE SURFACE S.I.T.S. INC.	1985 09 27	Terrebonne
2328-0662 SOGESIMMOB INC.	1985 09 30	Montréal
2327-5993 SPORTS BEN INC.	1985 09 20	Roberval
2327-8302 SUPER-CONFECTION LTÉE	1985 09 27	Saint-Maurice
2327-6090 SYSTÈMES ARCHITECTURAUX INNOVATEURS (I.A.S.) INC. <i>INNOVATIVE ARCHITECTURAL SYSTEMS</i> (I.A.S.) INC.	1985 09 25	Montréal
2327-7569 SYSTÈMES INFORMATIQUES SYFORMAG INC.	1985 09 24	Terrebonne
2327-6942 S. SEKLA EXPERT-CONSEIL INC.	1985 09 20	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2327-7205 TERMINAL TRANSPORT INC.	1985 09 26	Terrebonne
2327-8963 TEXTILES DEKA INC. DEKA TEXTILES INC.	1985 09 30	Montréal
2327-8427 TOITURES ANDRÉ FORTIN INC.	1985 09 27	Terrebonne
2327-7890 TOURNAGE A.M. INC.	1985 09 26	Mégantic
2327-8062 TRANSPORT DYNAMIQUE INC.	1985 09 26	Kamouraska
2327-6405 TRANSPORT GUY VADEBONCOEUR INC.	1985 09 23	Longueuil
2327-7270 TRANSPORT HURO INC.	1985 09 25	Longueuil
2327-6355 TRANSPORT J. H. C. INC.	1985 09 30	Roberval
2327-8914 TRIANGLE GRAPHISME INC.	1985 09 26	Québec
2327-8617 UNIFORMES DAVID - MICHEL INC.	1985 09 27	Montréal
2327-5811 VARIÉTÉS J.R.B. INC.	1985 09 23	Sherbrooke
2327-7684 LES VARIÉTÉS ROUSSEL INC.	1985 09 24	Chicoutimi
2327-6991 LES VÊTEMENTS SPORTS SHOW-BIZ INC.	1985 09 24	Terrebonne
2327-6827 LES VILLAS STE-CATHERINE INC.	1985 09 26	Montréal
2327-8237 VOYAGES NORMANDIE INC.	1985 09 26	Québec
2327-8757 WORDEX LTÉE	1985 09 27	Montréal

*L'inspecteur général des
institutions financières.*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Délivrance d'un certificat de continuation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1211-0169 BELLEVUE PATHÉ QUÉBEC (1972) INC.	1961 01 05	1985 09 24	BELLEVUE PATHÉ QUÉBEC INC.
1238-2925 BERNARD PAPINEAU INC.	1967 03 10	1985 09 24	
1645-6253 LES CÈDRES DUCHARME DU QUÉBEC INC.	1980 06 23	1985 09 30	
1304-4367 LA COMPAGNIE DE LINGERIE FRENCH MAID INC.	1960 09 26	1985 09 19	
1469-0481 CONSTRUCTION BOURGEAULT INC.	1976 08 10	1985 09 25	
1266-5584 CONTACT-HUMPERDINK INC.	1969 06 20	1985 09 30	
1296-4631 LES DISTRIBUTEURS DE PUBLICITÉ DE L'EST INC.	1969 04 28	1985 09 20	
1116-3292 DOREF INC.	1959 08 24	1985 09 30	
1252-4443 DOUVILLE & ASSOCIÉS INC.	1972 05 18	1985 09 26	
1468-7990 LES ENTREPRISES GIMCO INC.	1976 08 03	1985 09 25	JEAN-MARC BOILY INC.
1362-0158 EXCAVATION L.R.C. INC.	1975 02 24	1985 09 24	
1461-7138 LES FERMES AVICOLES PAUL MAILHOT & FILS INC.	1975 08 29	1985 09 27	
1262-2619 GAYFER INC.	1958 08 01	1985 09 30	
1629-8572 GESTION GARNEAU (1978) LTÉE	1978 09 18	1985 09 25	
1351-3718 LES INDUSTRIES C.A.T. INC.	1974 01 09	1985 09 30	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1629-3078 INTRO-PAK INC.	1978 08 31	1985 09 23	
1269-9351 LES INVESTISSEMENTS KINGSVILLE INC.	1971 04 19	1985 09 24	
1358-3232 LENET LTÉE	1974 08 06	1985 09 30	MULTI-SERVICES LENET LTÉE
1470-0553 LUC LANDRY & FILS INC.	1976 09 15	1985 09 25	
1149-1149 L.A. HÉBERT LTÉE	1966 12 29	1985 09 25	
1507-3257 MÉCANIQUE ET SPORTS GRAVEL INC.	1977 10 03	1985 09 25	
1258-3340 MORGAN HYDROCARBURES INC. (Libre de responsabilité personnelle)	1971 06 08	1985 09 24	MORGAN HYDROCARBURES INC. MORGAN HYDROCARBONS INC.
1331-0396 LES PLACEMENTS AMSYL INC.	1973 05 14	1985 09 24	
1634-7205 LES PRODUCTIONS JEAN-LOUIS FRUND INC.	1979 05 16	1985 09 24	
1318-2100 P.J.A. CONSTRUCTION INC.	1972 05 17	1985 09 25	
1625-4468 STATION DE SERVICE L.C.M. INC.	1978 04 13	1985 09 23	L C M AUTOS INC.
1640-2059 TÔLE GAUFRÉE DE QUÉBEC INC.	1979 12 01	1985 09 25	
1141-0511 TRI-MÉTAL INC.	1964 07 13	1985 09 23	
1502-4482 VARIÉTÉS CUSSON - GENDRON INC.	1976 03 05	1985 09 27	
1132-0389 VICTOR PICHÉ & FILS LTÉE	1959 10 21	1985 09 27	

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Délivrance d'un certificat de fusion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2328-0019 ALEX COULOMBE LTÉE	GESTION COULOMBE INC. ALEX COULOMBE LTÉE	1985 09 30	Québec
2327-6157 DECKELBAUM CONSTRUCTION CORPORATION	DECKELBAUM CONSTRUCTION CORPORATION SOMERLED HOLDINGS LTD.	1985 09 30	Montréal
2327-6215 GESTION GEORGES PINARD LTÉE	PINARD ET PINARD LIMITÉE GESTION GEORGES PINARD LTÉE	1985 09 25	Drummond
2328-0001 GROUPE D.L.B. INC.	LAC NEIGETTE, PHASE 1 INC. 1848-2950 QUÉBEC INC. 1848-2968 QUÉBEC INC. 1859-9126 QUÉBEC INC. 1859-9134 QUÉBEC INC. 1859-9142 QUÉBEC INC. GROUPE D.L.B. INC.	1985 09 27	Québec
2328-0423 J.A. ST-GERMAIN INC.	J.A. ST-GERMAIN INC. PLACEMENTS A. ST-GERMAIN INC.	1985 09 30	Longueuil
2327-6223 MOTOREM INC.	MOTOREM INC. 2326-9665 QUÉBEC INC.	1985 10 01	Québec
2327-8773 PLACEMENTS RACINE LTÉE	PLACEMENTS RACINE INC. ÉDIFICE MONTCALM INC.	1985 09 30	Québec
2328-0415 TEXGAT (1985) INC.	TEXGAT INC. CORPORATION D'INVESTISSE- MENT TULIP INVESTISSEMENTS LENGAT LTÉE SHERDEX INC. COMPAGNIE D'INVESTISSEMENT MANBAR INC.	1985 09 30	Montréal

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Délivrance d'un certificat de modification

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1642-6066 1642-6066 QUÉBEC INC.	1980 03 10	1985 09 23	de la dénomination sociale: DESIGESCO INC.
2163-1239 2163-1239 QUÉBEC INC.	1983 11 29	1985 09 27	1) de la dénomination sociale: LES VOYAGES D'ACCOSTE INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
2165-5089 2165-5089 QUÉBEC INC.	1984 02 02	1985 09 24	de la dénomination sociale: INSTRUMENTATION POLYTECH INC.
2168-0830 2168-0830 QUÉBEC INC.	1984 03 23	1985 09 18	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 15
2170-9563 2170-9563 QUÉBEC INC.	1984 05 30	1985 09 09	du district: Longueuil
2313-2483 2313-2483 QUÉBEC INC.	1984 12 03	1985 09 19	de la dénomination sociale: DANIEL BOIVIN, CONSEILLER EN ADMINISTRATION INC.
2313-3960 2313-3960 QUÉBEC INC.	1984 12 03	1985 09 25	1) de la dénomination sociale: FOURRURES AMIKO INC. 2) du district: Montréal
2313-7151 2313-7151 QUÉBEC INC.	1984 12 11	1985 09 24	du district: Beauharnois
2314-2714 2314-2714 QUÉBEC INC.	1984 12 20	1985 09 23	de la dénomination sociale: ROCH LACHANCE INC.
2315-1566 2315-1566 QUÉBEC INC.	1985 01 11	1985 09 23	de la dénomination sociale: RESTAURANT CHEZ SAMMY'S INC.
2315-8264 2315-8264 QUÉBEC INC.	1985 01 25	1985 09 23	1) de la dénomination sociale: LES SYSTÈMES DE GESTION CAROL BOIVIN INC. 2) du district: Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2319-3014 2319-3014 QUÉBEC INC.	1985 04 12	1985 09 25	du district: Longueuil
2320-8168 2320-8168 QUÉBEC INC.	1985 05 13	1985 09 27	1) de la dénomination sociale: CONSTRUCTION INDUSTRIELLE HARWOOD INC. 2) du district: Beauharnois
2321-1105 2321-1105 QUÉBEC INC.	1985 05 16	1985 09 25	de la dénomination sociale: MARIE-PAUL MARCHAND INC.
2321-1428 2321-1428 QUÉBEC INC.	1985 05 16	1985 09 25	de la dénomination sociale: RAYMOND LABRECQUE & FILS INC.
2321-4067 2321-4067 QUÉBEC INC.	1985 05 22	1985 09 25	de la dénomination sociale: ORMSTOWN PLYMOUTH CHRYSLER INC.
2321-4141 2321-4141 QUÉBEC INC.	1985 05 23	1985 09 23	de la dénomination sociale: RIAU AUTO SPORT INC.
2322-0569 2322-0569 QUÉBEC INC.	1985 06 03	1985 09 27	1) de la dénomination sociale: DISTRIBUTIONS FIBROBEC INC. FIBROBEC DISTRIBUTIONS INC. 2) du district: Saint-Hyacinthe 3) du capital-actions
2322-6087 2322-6087 QUÉBEC INC.	1985 06 17	1985 09 23	1) de la dénomination sociale: LES PLASTIQUES SIMARD INC. 2) du district: Longueuil
2322-7275 2322-7275 QUÉBEC INC.	1985 06 19	1985 09 20	de la dénomination sociale: CLADERAMA INC.
2322-8844 2322-8844 QUÉBEC INC.	1985 06 21	1985 09 25	1) de la dénomination sociale: AUBERGE HAYMS INC. 2) du district: Bedford
2323-6557 2323-6557 QUÉBEC INC.	1985 07 08	1985 09 23	1) de la dénomination sociale: LES GESTIONS MEVIJA INC. 2) du district: Saint-Maurice
2324-1490 2324-1490 QUÉBEC INC.	1985 07 11	1985 09 18	de la dénomination sociale: GILDAN CONSTRUCTION INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2324-8909 2324-8909 QUÉBEC INC.	1985 08 06	1985 09 26	de la dénomination sociale: COIFFURE GRAND-PRIX INC.
2325-1374 2325-1374 QUÉBEC INC.	1985 08 07	1985 09 26	de la dénomination sociale: CAFÉ AU LAIT DE PARIS INC.
2325-1721 2325-1721 QUÉBEC INC.	1985 08 08	1985 09 18	1) de la dénomination sociale: LA FERME DU RANG 6 INC. 2) du district: Frontenac
2325-6993 2325-6993 QUÉBEC INC.	1985 08 20	1985 09 24	de la dénomination sociale: LACHAPELLE, MARTINEAU, BOSSÉ INC.
2326-2009 2326-2009 QUÉBEC INC.	1985 08 28	1985 09 23	de la dénomination sociale: HUILE & PNEU CSA INC.
2326-2256 2326-2256 QUÉBEC INC.	1985 09 04	1985 09 30	du district: Beauharnois
2326-2280 2326-2280 QUÉBEC INC.	1985 09 04	1985 09 25	du district: Abitibi
2326-9541 2326-9541 QUÉBEC INC.	1985 09 11	1985 09 25	de la dénomination sociale: BOUTIQUE IVOIRE INC.
2310-7667 AFFINAGE ROULEAU INC.	1984 09 27	1985 09 20	du district: Montréal
1140-1098 ARMAND SICOTTE & FILS LIMITÉE	1945 07 11	1985 09 24	du district: Beauharnois
2171-0538 L'AUBERGE DU LAC SELBY INC.	1984 05 31	1985 09 24	1) du capital-actions 2) des dispositions
1156-0604 BISCUITS LECLERC LTÉE	1955 10 24	1985 09 26	du capital-actions
2321-7771 CASLAN ENTREPRENEURS PEINTRE INC.	1985 05 30	1985 09 17	1) de la dénomination sociale: CASLAN ENTREPRENEURS PEINTRES INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
1848-8809 CENTRE DESJARDINS DE TRAITEMENT DE CARTES INC.	1981 07 30	1985 09 25	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1281-1451 CIE DE PUBLICATION ALPHA INC.	1955 08 31	1985 09 25	1) du capital-actions 2) des dispositions
1640-0962 CITTEC INC.	1979 10 25	1985 09 23	du district: Joliette
2151-3718 CLUB DE CHASSE ET DE PÊCHE OMEGA INC.	1983 02 15	1985 09 17	de la dénomination sociale: DOMAINE OMEGA INC.
2318-7842 LES CONSULTANTS CLAUDE LEDUC ET ASSOCIÉS INC.	1985 04 03	1985 09 24	1) des restrictions à l'activité 2) des dispositions
1634-9748 COPAK (QUÉBEC) LTÉE	1979 03 29	1985 09 26	du capital-actions
1848-8783 CORPORATION DESJARDINS DE TRAITEMENT INFORMATIQUE	1981 07 30	1985 09 25	du capital-actions
2327-4624 CORPORATION ROCAMAT INC.	1984 08 02	1985 09 27	de la dénomination sociale: CORPORATION ROCAMAT
1359-4940 CYCLES MARINONI INC.	1974 10 02	1985 09 30	1) du capital-actions 2) des dispositions
1510-2395 C.J.M.D. CHIBOUGAMAU INC.	1978 01 17	1985 09 23	du capital-actions
2172-0701 DÉPANNEUR JAN-A INC.	1984 06 28	1985 09 20	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES J.A. BERGER INC.
2152-2982 DOMAINE DES BERGES INC.	1983 03 07	1985 09 23	de la dénomination sociale: GESTION P. MARTIN INC.
1271-9969 L'ÉLECTRICITÉ DU ST-LAURENT LTÉE	1963 06 07	1985 09 26	du capital-actions
2168-6712 ENTREPRISES BÉDARD ET LECOMTE INC.	1984 04 09	1985 09 19	de la dénomination sociale: GESTION JACQUARD INC.
2165-0957 LES ENTREPRISES DION ET PROULX INC.	1983 12 20	1985 09 25	de la dénomination sociale: SERVICES DE RESTAURATION R.P.M. INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1853-1202 FERME GERMAIN LANIEL ET FILS INC.	1981 12 08	1985 09 27	du capital-actions
2323-9866 FERME G.T.G. INC.	1985 07 18	1985 09 30	de la dénomination sociale: FERME DES CHAMPIONS INC.
2169-4997 LES GESTIONS YULEN INC.	1984 04 30	1985 09 30	1) de la dénomination sociale: GESTION G.T.G. INC. 2) du district: Terrebonne
2318-9517 GESTION ANDRÉ PARADIS INC.	1985 04 04	1985 09 30	du capital-actions
2167-5871 GESTION DANIELLE VILLENEUVE INC.	1984 03 14	1985 09 23	de la dénomination sociale: GESTION B.M.J. INC.
2326-1076 GESTION GALAN INC.	1985 08 27	1985 09 23	du capital-actions
2326-8667 GESTION LA FONT INC.	1985 09 11	1985 09 27	de la dénomination sociale: VERRES DE CONTACT DE BEAUCE INC.
2167-3751 GESTION L. TURBIDE INC.	1984 03 14	1985 09 24	1) du capital-actions 2) des dispositions
1856-2066 GROUPE HAMRO INC.	1982 03 23	1985 09 27	du capital-actions
1843-9901 IMPRIMERIE TRANSMAG INC.	1981 03 05	1985 09 27	du capital-actions
1358-9346 LES INDUSTRIES GEORGES DESCHÊNES LTÉE	1974 09 03	1985 09 25	du capital-actions
1179-1803 INTERCOMTÉS CONSTRUCTION LIMITÉE	1950 08 21	1985 09 26	1) du capital-actions 2) des dispositions
2326-1563 LES INVESTISSEMENTS SAMO CANADA LTÉE	1985 08 28	1985 09 25	des dispositions
1509-1770 JEANS A.P. INC.	1977 12 02	1985 09 25	de la dénomination sociale: SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE A.P. INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2310-7865 MOTEL LE MARQUIS INC.	1984 10 01	1985 09 25	1) de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES UBALD LAVOIE INC. 2) du district: Roberval
1854-8347 M. HALLÉ INC.	1982 02 09	1985 09 26	de la dénomination sociale: ALIMENTS HALLÉ INC.
1864-4732 LES PLACEMENTS LEGAN INC.	1982 12 15	1985 09 20	du district: Saint-Hyacinthe
2149-5171 PLACEMENTS YVON MARCIL INC.	1982 12 23	1985 09 25	du capital-actions
1863-4212 PLOMBERIE L.M.R. INC.	1982 11 19	1985 09 23	du district: Joliette
1222-2717 LES PRODUITS 4 ÉTOILES INC.	1970 04 01	1985 09 19	de la dénomination sociale: PRODUITS QUATRE ÉTOILES INC.
1857-3097 PRODUITS DUCHARME LTÉE	1982 05 04	1985 09 20	du district: Montréal
1852-2193 PUBLICITÉ DU TRIANGLE INC.	1981 11 09	1985 09 26	du district: Québec
1154-1513 AU RELAIS DE LA PLACE D'ARMES LTÉE	1953 05 01	1985 09 30	du capital-actions
2318-4096 RENÉ BERTRAND ENTREPRENEUR GÉNÉRAL INC.	1985 03 31	1985 09 17	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 3
1864-0375 ROUL-BEL INC.	1982 12 07	1985 09 26	du capital-actions
1332-0619 SÉCURITÉ DESJARDINS LTÉE	1972 09 29	1985 09 25	du capital-actions
2327-0705 LES SOUDURES D. BEAUDOIN INC.	1985 09 16	1985 09 27	de la dénomination sociale: LES FOYERS M.D. INC.
1369-8402 SPORT DINACO INC.	1974 09 27	1985 09 27	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 3

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1647-3514 TÔLE GAUFRÉE GAGNON INC.	1980 08 29	1985 09 25	1) du capital-actions 2) des dispositions
2162-9985 TRANSIT HENRI IV INC.	1983 11 29	1985 09 26	du capital-actions
2311-0141 TRANSPORT P.E.C. INC.	1984 10 10	1985 09 19	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 5
285			<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Compagnies (Partie III) — Loi sur les

Lettres patentes

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2323-2499 50 HEURES DE CINÉMA	1985 09 26	304, rue Molière, Laval
2323-5757 ACTION SANTÉ DE POINTE ST-CHARLES	1985 09 26	Montréal
2325-0251 AGEMAP, ASSOCIATION DES GRADUÉS ET ÉTUDIANTS DE LA MAÎTRISE EN ANALYSE DES POLITIQUES	1985 09 25	Cité universitaire de l'Université Laval, Sainte-Foy
2320-5370 AGENCE DE GARDE «CHEZ MA TANTE»	1985 09 26	Fatima
2324-4056 L'AIR DU CUIVRE INC.	1985 09 26	Rouyn
2320-9091 ALLIANCE RÉGIONALE DES CHORALES DE QUÉBEC INC.	1985 09 25	2761, rue Bel-Air, Sainte-Foy
2324-4270 LES AMIS DES ANIMAUX DE LAC-MÉGANTIC	1985 09 25	3692, rue Laviolette, Lac-Mégantic

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2326-4435 APPART' ART ACTUEL INC.	1985 09 26	326, Marie-Anne est, Montréal
2323-8397 ASSOCIATION COMPAGNON ÂGE	1985 09 25	Marieville
2324-4494 L'ASSOCIATION DES ANCIENS ET ANCIENNES DE L'EXTERNAT CLASSIQUE DE LONGUEUIL	1985 09 25	945, chemin de Chambly, Longueuil
2323-5005 ASSOCIATION DES ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1985 09 26	Rouyn
2323-8959 L'ASSOCIATION DES ÉLEVEURS DE CHÈVRES ANGORA PUR SANG DU QUÉBEC INC.	1985 09 26	3359, rang Savary, Saint-Antoine-Abbé
2325-7306 L'ASSOCIATION DES LOISIRS DU VILLAGE DE LAVALTRIE INC.	1985 09 26	1370, rue Notre-Dame, Lavaltrie
2326-4906 ASSOCIATION DES PÊCHEURS DE CREVETTES DU ST-LAURENT INC.	1985 09 30	387, Bellevue, Matane
2325-0285 ASSOCIATION DE BASEBALL MINEUR DE DRUMMONDVILLE	1985 09 26	555, des Écoles, Drummondville
2323-5963 ASSOCIATION D'ENTRAIDE POUR LES AGORAPHOBES (A.D.E.P.A.) INC.	1985 09 26	12055, 11 ^e Avenue, Montréal
2323-5351 ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'ENSEIGNEMENT À LAVAL INC.	1985 09 26	296, boulevard de la Concorde ouest, Laval
2323-8546 ASSOCIATION RÉGIONALE RINGUETTE LAURENTIDES	1985 09 26	1089, Carré Pilon, Blainville
2325-0160 ASSOCIATION SPORTIVE MINEURE DE LA POINTE (MONTREAL) INC. POINT MINOR SPORT ASSOCIATION (MONTREAL) INC.	1985 09 30	832, rue Charon, Montréal
2326-4989 L'ATELIER: AU FIL DE L'ARTISANE DE ST-POLYCARPE INC.	1985 09 30	Saint-Polycarpe
2326-4690 A. P. E. ST-JOSEPH-SPÉNARD	1985 09 26	150, du Cinquantenaire, Sainte-Madeleine

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2321-9629 BRIGADE DES POMPIERS VOLONTAIRES BÉNÉVOLES DE ST-VIANNEY INC.	1985 09 26	Saint-Jean-Baptiste-Vianney
2320-5990 LE CARREFOUR DES AÎNÉS DE BOUCHERVILLE INC.	1985 09 25	171, de la Blanche Herbe, Boucherville
2326-4831 CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE «LA MOSAÏQUE»	1985 09 26	Saint-Lambert
2323-5385 CENTRE D'ADOLESCENTS ET ADOLESCENTES DE SAINT-FRANÇOIS	1985 09 25	Laval
2322-2581 CENTRE D'ÉCOUTE ET DE RÉFÉRENCE MULTI-ÉCOUTE	1985 09 25	3600, rue Van Horne, bureau 400, Montréal
2327-2073 CENTRE HAÏTIEN D'INFORMATIONS À L'ENVIRONNEMENT	1985 09 26	Montréal
2325-0020 CERCLE DE L'UNION DES MAROCAINS FRANCOPHONES DU CANADA C U M A F C	1985 09 30	1595, Ouimet, app. 11, Saint-Laurent
2326-4724 CLUB-MOTO PORT-CARTIER INC.	1985 09 25	Port-Cartier
2324-4353 LE CLUB DES LOISIRS DU MANOIR DU RUISSEAU	1985 09 25	400, boulevard Samson ouest, Laval
2326-4872 CLUB DE L'ÂGE D'OR AFFILIÉ DE GRAND'MÈRE	1985 09 30	337, 5 ^e Avenue, Grand'Mère
2327-1372 CLUB DE L'AMITIÉ DES CÈDRES	1985 09 27	280, boulevard des Cèdres, Québec
2319-7866 CLUB DE SOCCER DE VERDUN	1985 09 26	5991, avenue Bannantyne, Verdun
2326-4880 CLUB INFORMATIQUE DE ST-HYACINTHE INC.	1985 09 26	4713, Jacques Cartier, Saint-Hyacinthe
2325-0970 CLUB JEUNESSE DES LACS INC. INTER LAKE YOUTH CLUB INC.	1985 09 30	4610, avenue Cumberland, Montréal
2320-5560 CLUB LES JOYEUX DANSEURS	1985 09 25	Chute-aux-Outardes

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2322-2284 CLUB LIONS LAC BOUCHETTE INCORPORÉE	1985 09 25	122, rue Principale, Lac Bouchette
2323-8694 CLUB LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE BALLON SUR GLACE VIDÉOTRON INC.	1985 09 27	5060, Victoria, Montréal
2325-7389 LE CLUB OPTIMISTE COEUR IMMACULÉ DE MARIE DE STE-THÉRÈSE, QUÉBEC INC.	1985 09 25	1, rue Laurin, Sainte-Thérèse
2326-4575 LE CLUB SOCIAL PONTIAC TAXI INC.	1985 09 26	Verdun
2323-5872 COMITÉ DE CITOYENS PLACE MICHAUD	1985 09 26	1151, rue des Bois, Malartic
2323-5534 COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE COURCELLES INC.	1985 09 26	Courcelles
2325-7595 COMITÉ DE LA VIERGE DU ROCHER DE PENTECÔTE INC.	1985 09 26	Rivière-Pentecôte
2326-4377 COMITÉ DU HOCKEY MINEUR DE ST-JEAN- BAPTISTE-DE-ROUVILLE INC.	1985 09 25	2175, rang Nord de la Rivière, Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville
2324-4940 COMITÉ D'INFORMATION DE L'AUTOROUTE 13 À MIRABEL	1985 09 26	Mirabel
2327-1364 COMITÉ INDUSTRIEL DE GRAND'MÈRE INC.	1985 09 26	Grand'Mère
2324-4726 COMITÉ TOURISTIQUE DU LAC LONG INC.	1985 09 25	Saint-Alban
2324-4981 LA COMPAGNIE DE DANSE L'ANTRAK INC.	1985 09 26	92, rue Sherbrooke ouest, bureau 201, Montréal
2326-4351 CORPORATION DU 150 ^e ANNIVERSAIRE DU 1 ^{er} CHEMIN DE FER CANADIEN	1985 09 26	301, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu
2323-8744 CORPORATION DU CENTRE DES LOISIRS DE GATINEAU	1985 09 25	Gatineau
2325-0517 ENJEU-OUTAOUAIS	1985 09 27	Gatineau

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2323-5559 FÉDÉRATION DU QUÉBEC ET DU CANADA DES PARENTS ET TUTEURS ORTHODOXES HELLÉNIQUES	1985 09 30	Montréal
2321-9496 LA FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE LA MAURICIE INC.	1985 09 27	Shawinigan-Sud
2322-9651 FONDS DE DOTATION DU CENTRE HOSPITALIER JONQUIÈRE INC.	1985 09 27	2230, rue de l'Hôpital, Jonquièrre
2324-4569 LA GARDERIE AU PIED DU MONT	1985 09 26	1819, rue Montcalm, Saint-Hubert
2323-2036 GARDERIE ÉDUCATIVE: CLAIRE-JULIE	1985 09 26	1455, rue Plateau Ouimet, Laval
2323-8934 GROUPEMENT FAUNIQUE DE SAINT-FORTUNAT	1985 09 26	Saint-Fortunat
2325-0897 LES HABITATIONS DU HAUT DE LA RIVIÈRE	1985 09 27	Rivière-Ouelle
2326-4997 LES HABITATIONS DU HAVRE SAGUENAY INC.	1985 09 26	475, Racine est, bureau 105, Chicoutimi
2325-7116 LIGUE DE BALLE MOLLE AMICALE DE ST-PHILIPPE INC.	1985 09 25	200, boulevard Edouard VII, Saint-Philippe
2325-0350 LIGUE DE FOOTBALL BANTAM DES DEUX RIVES INC.	1985 09 26	574, rue des Forges, Trois-Rivières
2325-0194 LA MAISON DES JEUNES DE MAGOG INC.	1985 09 26	1255, boulevard des Étudiants, Magog
2323-8280 MÈRE-CONTACT	1985 09 26	93, rue Principale, Saint-Romuald
2326-4260 LE MOUVEMENT ÉTIENNE BRÛLÉ INC.	1985 09 26	103, rue Alain, Blainville
2323-8942 ORIENTATION ET SERVICES POUR IMMIGRANTS ET RÉFUGIÉS DE MONTRÉAL (O.S.I.R.) INC.	1985 09 25	Montréal
2323-5195 POPOTE ROULANTE DE L'ANGE-GARDIEN INC.	1985 09 26	Ange-Gardien

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2320-5305 LES PRODUCTIONS ATOUTEURE INC.	1985 09 26	219, 1 ^{re} Avenue, Dolbeau
2323-2184 PROMOTIONS AFRO-CARAÏBES	1985 09 26	7840, Mountain Sights, bureau 4, Montréal
2326-4039 P.A.R.I. (PROGRAMMES D'AIDE EN RELATIONS INDUSTRIELLES)	1985 09 25	710, Place Horizon, app. 8, Sainte-Foy
2322-9479 SERVICES DES TRAVAUX COMMUNAUTAIRES DE CHATEAUGUAY INC.	1985 09 26	Châteauguay
2322-9552 LA SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE L'ESTRIE	1985 09 26	Sherbrooke
2325-0327 LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'ANSE ST-JEAN INC.	1985 09 26	Anse Saint-Jean
2323-8777 SOCIÉTÉ DE PROMOTION DE LA JEUNE ENTREPRISE DE LA MRC DE COATICOOK INC.	1985 09 25	Chemin Cochrane, Compton
2325-7918 SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSERVATION DES LACS LONG ET MONTAUBAN INC.	1985 09 30	Saint-Alban
2327-2057 SOCIÉTÉ NATIONALE POUR LA SÉCURITÉ NAUTIQUE <i>NATIONAL NAUTICAL SAFETY SOCIETY</i>	1985 09 25	910, Lapointe, Saint-Laurent
2323-5724 SOLIDARITÉ ITALIENNE CONTRE LE CANCER (S.I.C.C.) <i>SOLIDARIETÀ ITALIANA CONTRO IL CANCRO (S.I.C.C.)</i>	1985 09 25	6865, Christophe-Colomb, Montréal
2324-4692 SOUTIEN AUX INITIATIVES JEUNESSE CENTRE MAURICIE (SIJCEM)	1985 09 30	Shawinigan
2319-2495 SPORTS PLEIN AIR LONGUE-POINTE-DE- MINGAN	1985 09 25	Longue-Pointe-de-Mingan
2326-4245 SPORT MONTRÉAL E BENFICA	1985 09 26	68, rue Bagg, Montréal
2327-1877 S.O.S. ENFANTS SANS FRONTIÈRES CANADA	1985 09 30	78, avenue Midland, Beaconsfield

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2323-8835 THÉÂTRE SHMÉÂTRE (1985)	1985 09 25	4256, St-Denis, Montréal
2323-8363 TOURNOI DE BALLE MOLLE FÊTE DU TRAVAIL EAST ANGUS INC.	1985 09 27	East Angus
2324-4841 TRANSPORT ADAPTÉ «LA ROUE DE VIE»	1985 09 27	780, chemin Sanatorium, Mont-Joli
285		<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
2153-1843 ACTION DES GENS POUR L'IMPLICATION DES SANS EMPLOI A.G.I.S.	1983 03 25	1985 09 27	de la dénomination sociale: ACTION TRAVAIL VALLÉE DE LA MATAPÉDIA
1644-0687 ASSOCIATION DES HANDICAPÉS SECTEUR ST-JOVITE	1980 04 28	1985 09 27	1) de la dénomination sociale: ASSOCIATION DES HANDICAPÉS CLAIR SOLEIL 2) de la valeur des biens immobiliers
1625-1084 ASSOCIATION DE LOISIRS DE GRANTHAM-OUEST INC.	1978 03 28	1985 09 27	de la valeur des biens immobiliers
1359-9980 ASSOCIATION RÉGIONALE DU SPORT SCOLAIRE LAURENTIDES- LANAUDIÈRE	1974 10 16	1985 09 27	des objets
2171-5198 LE CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE LORETTEVILLE INC.	1984 06 29	1985 09 27	1) des objets 2) de la valeur des biens immobiliers

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1636-1958 CLUB OPTIMISTE DE VAL-DAVID	1979 05 14	1985 09 25	de la dénomination sociale: CLUB OPTIMISTE DE VAL-DAVID/ VAL-MORIN
1626-1695 CLUB OPTIMISTE LE BARON INC.	1978 05 05	1985 09 27	de la dénomination sociale: CLUB OPTIMISTE LE BARON- CARREFOUR INC.
2310-6776 CORPS DE TAMBOURS ET CLAIRONS LES CRYSTALLINS INC.	1984 10 30	1985 09 25	des dispositions
2161-6446 L'ESCALIER RENÉ-GOUPIL	1984 01 23	1985 09 25	des objets
2157-9107 FONDATION QUÉBÉCOISE DE LA MA- LADIE COELIAQUE	1983 08 24	1985 09 25	1) des objets 2) des dispositions
1633-2272 LES GRANDS FRÈRES DE LA VALLÉE DU RICHELIEU INC.	1979 01 26	1985 09 30	1) de la dénomination sociale: LES GRANDS FRÈRES & GRANDES SOEURS DE LA VALLÉE DU RICHELIEU INC. 2) des objets
2321-3465 LES PARALLÈLES DE CHARLESBOURG INC.	1985 06 25	1985 09 30	de la dénomination sociale: C.P.A. LES PARALLÈLES INC.
1857-1554 REGROUPEMENT DE PARENTS POUR DÉFICIENTS MENTAUX ESPSP	1982 09 09	1985 09 27	des objets
1847-0328 SALON AGRO-ALIMENTAIRE DE L'ES- TRIE INC.	1981 06 01	1985 09 27	1) de la dénomination sociale: CONSEIL RÉGIONAL DE L'AGRO- ALIMENTAIRE DE L'ESTRIE INC. 2) des objets

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Compagnies (Divers) — Loi sur les

Changement de dénomination sociale (Article 21)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution
1262-4698 ASSOCIATION DES GÉOLOGUES DU QUÉBEC ASSOCIATION OF GEOLOGISTS OF QUÉBEC	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES GÉOLOGUES ET DES GÉOPHYSICIENS DU QUÉBEC ASSOCIATION OF PROFESSIONAL GEOLOGISTS AND GEOPHYSICISTS OF QUÉBEC	1968 12 03
1857-3717 ASSOCIATION QUÉBEC À CHEVAL LAURENTIDES INC.	LES CAVALIERS-RANDONNEURS DES BASSES-LAURENTIDES INC.	1982 05 03
1337-8252 CLUB QUART ARRIÈRE ALOUETTES DE MONTRÉAL INC. THE MONTRÉAL ALOUETTES QUATER BACK CLUB INC.	CLUB QUART-ARRIÈRE CONCORDES DE MONTRÉAL INC. MONTRÉAL CONCORDES QUARTERBACK CLUB INC.	1973 06 26
1333-2804 LES DISTRIBUTIONS C-F PARÉ INC.	NETTOYAGE À SEC GABRIELLE INC.	1972 09 27
2315-7183 L'OASIS DU HAVRE	LE MANÈGE DE LA MINGANIE	1985 04 24

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

285

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
1630-0147 SERVICE DE PHOTO PRESTO INC.	1978 09 27	644, St-Joseph est, Québec
1853-6805 LA SOCIÉTÉ GÉNÉALOGIQUE DES MARTIN	1982 01 06	70, des Ormeaux, Île-Perrot

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

285

Changement du domicile légal – Établissement ou (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
2163-7558 AGENCE DE GARDE CALOU	1984 02 21	851, Ste-Thérèse, Saint-Joseph-de-Beauce
1469-2990 AMEUBLEMENTS LA MALBAIE INC.	1976 08 18	132, boulevard de Comporté, La Malbaie
1632-9039 ARTS ET LETTRES DU QUÉBEC	1979 01 19	2890, Van Horne, bureau 5, Montréal
1318-8941 L'ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC INC.	1961 01 09	4545, avenue Pierre-de-Coubertin, Montréal
1352-9599 L'ASSOCIATION DES HANDICAPÉS DU DIOCÈSE DE SAINT-JÉRÔME	1976 10 28	310, Scott, Saint-Jérôme
2162-4846 ASSOCIATION D'ÉCHANGE QUÉBEC CANADA AFRIQUE	1983 12 13	515, Ste-Catherine ouest, bureau 801, Montréal
1507-3547 ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE ET LES INTÉRÊTS DES HANDICAPÉS PHYSIQUES ET MENTAUX DE MONT-LAURIER	1977 10 04	515, boulevard Albiny-Paquette, Montréal
1351-7073 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES JOUEURS DE DAMES	1973 12 27	4545, avenue Pierre-de-Coubertin, Montréal
2311-9043 LES ATELIERS DE DANSE MODERNE DE MONTRÉAL INC.	1984 11 07	372, Ste-Catherine ouest, bureau 332, Montréal
1643-9416 ATELIER-THÉÂTRE LES MAINS INC.	1980 04 23	4277, de Lanaudière, Montréal
2310-1595 ATELIER DE FORMATION L'ENCRIER INC.	1984 10 01	409, Collard ouest, Alma
2321-3010 LA BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES LONGUE POINTE DE MINGAN	1985 05 29	20, chemin du Roi ouest, Longue-Pointe
2169-6372 CARREFOUR-JEUNESSE D'IBERVILLE	1984 08 02	375, avenue Bessette, Iberville

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1509-9714 CARREFOUR D'ENTRAIDE BÉNÉVOLE DES BOIS-FRANCS	1977 12 13	37, Dubord, Victoriaville
1861-1830 CARREFOUR SAINT-EUSÈBE DE MONTRÉAL INC.	1982 09 17	2323, de Rouen, Montréal
1474-5301 LE CENTRE DE LA CROIX BLANCHE DE MONTRÉAL	1977 02 24	847, Cherrier, bureau 101, Montréal
2151-5440 CERCLE JOSEPH-OCTAVE-DION	1983 02 17	8, Richelieu, Chambly
1360-9755 CHADOLAUX INC.	1974 12 20	356, 90 ^e Avenue, LaSalle
1246-0432 CHICKORO CORPORATION	1963 03 11	1372, Principale, Rougemont
1353-5372 CLUB BONNE VEINE	1945 03 13	1645, 3 ^e Avenue, Québec
1847-0880 CLUB CYCLOFOX	1981 10 16	18, rue Parc, Rivière-au-Renard
1231-9133 CLUB DE SKI MONT BLEU ST. AMBROISE INC.	1966 11 21	330, boulevard Gagnon, Saint-Ambroise
1350-6076 CLUB NAUTIQUE DE CHARLEVOIX	1973 11 08	Rue Ste-Anne, Baie Saint-Paul
1845-1427 CLUB NAUTIQUE ST-SIMÉON INC.	1981 04 06	342, Bergeron, Saint-Siméon
1641-5002 CLUB OPTIMISTE D'INVERNESS (QUÉBEC) INC.	1980 02 11	1884, Dublin, Inverness
1304-9804 CLUB PAVILLON LE GRAND DUC INC.	1967 10 05	355, rue Fraser, Saint-Patrice-de-la-Rivière-du-Loup
1351-5481 COLLECTION LEYLA INC.	1974 01 21	9600, Meilleur, Montréal
1858-9341 COMITÉ DES DROITS SOCIAUX D'ALMA	1982 06 22	409, Collard ouest, Alma

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1505-3259 COMMUNAUTÉ VIETNAMIENNE AU CANADA RÉGION MONTRÉAL	1976 10 18	2017, Frontenac, Montréal
1462-7277 CONSEIL DE LA ZONE TOURISTIQUE ALMA & LAC ST-JEAN-EST INC.	1975 10 21	1385, chemin de la Marina, rang 3, Alma
1360-7304 CONSTRUCTION D.L.H. INC.	1974 12 11	302, de Normandie, Longueuil
1510-9135 COUVERTURE R.D. INC.	1978 02 07	1755, Langevin, Charlesbourg
1480-2169 COUVREURS BOUCHARD & FRÈRES INC.	1975 10 03	643, route de la Mer est, Sainte-Flavie
1509-4501 DOUCET & DOUCET (1977) LTÉE	1977 12 12	1634, du Manoir, Outremont
1351-5556 LES ENTREPRISES W.S.M.G. INC.	1974 01 10	775, Murray, bureau 314, Québec
1247-6289 FOYER DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-COEUR DE ST-SIMÉON INC.	1968 02 14	371, St-Laurent, Saint-Siméon
1261-1752 LA FRATERNITÉ MULTICULTURELLE DE QUÉBEC INC.	1967 12 13	880, Père Marquette, Québec
2169-6307 GARDERIE CHAPEAU DE PAILLE	1984 10 16	26, Stenvens Rock Island
1468-2892 GESTION K.A.J.A. INC.	1976 08 24	2960, St-Georges, Jonquière
2150-9435 LES GRANDS-MÈRES CARESSES INC.	1983 02 01	1010, Ste-Catherine est, bureau 420, Montréal
1841-0340 GROUPE D'ACTION COMMUNAUTAIRE DE FALARDEAU INC.	1981 03 09	140, boulevard St-David, Saint-David-de-Falardeau
1285-0160 HÔPITAL SAINT-MICHEL-DU-SQUATEC	1969 06 26	10, St-André, Saint-Michel-du-Squatec
1645-6931 LES INDUSTRIES MODULAIRES DE LA VALLÉE INC.	1980 06 26	142, du Pont, Amqui

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1131-0224 LAROCHÉ DRAPERIES (SOREL) INC.	1966 03 10	1304, chemin St-Ours, Saint-Pierre-de-Sorel
2160-5563 LIGUE DE HOCKEY INTERMÉDIAIRE «LES DEUX RIVES» INC.	1983 10 24	1482, avenue des Pins, Nicolet
1637-8077 LIGUE SPORTIVE INTER-PAROISSIALE DE L'ÎLE D'ORLÉANS INC.	1979 08 15	3868, chemin Royal, Sainte-Famille, Île d'Orléans
1462-8614 LOCATION ROUTIÈRE A.C.M. INC.	1975 10 30	5950, Côte-des-Neiges, bureau 324, Montréal
1118-0031 L.P. FOREST LIMITÉE	1968 09 17	2991, Delfosse, Montréal
1324-2870 MAISON PIE XII	1960 10 31	512, Richard, Rouyn
1155-2114 PAPIER DE REBUT BERGEMONT INC.	1968 12 30	1177, 22 ^e Rue, Québec
2164-4711 LA PAROISSE ORTHODOXE SAINT-GRÉGOIRE LE GRAND DE L'ÉGLISE ORTHODOXE RUSSE HORS FRONTIÈRES - DIOCÈSE DE MONTRÉAL ET DU CANADA	1984 03 26	1574, Sauvé est, Montréal
1154-9334 PAQUET & FILS LIMITÉE	1932 03 09	77, boulevard Kennedy, Lévis
1625-1373 LES PLACEMENTS D.M.D.L.P. INC.	1978 04 06	1190, Principale, Saint-Côme
1626-6330 LES PLACEMENTS NOËL INC.	1978 05 18	770, St-Jean-Baptiste, bureau 150, Québec
1277-9856 PLACEMENTS NOVECO INC.	1956 12 21	3489, Atwater, app. 2, Montréal
1206-0703 P. PICHÉ INC.	1970 12 02	1631, Gaboury, Mont-Joli
2166-7209 LA P'TITE ÉPAULE INC.	1984 05 07	245, Blainville est, Sainte-Thérèse

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1855-1432 REGROUPEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES «LES LISERONS»	1982 02 19	92, St-André, Saint-Rémi
1481-0212 SERVICE DE PERSONNEL MILLE ÎLES INC.	1975 11 21	269, boulevard Labelle, Sainte-Thérèse
1645-7046 SOCIÉTÉ DES SPORTS DU QUÉBEC INC.	1980 06 26	4545, avenue Pierre-de-Coubertin, Montréal
1627-7717 SOCIÉTÉ D'HABITATION GRAND-PORTAGE INC.	1978 06 26	24, de la Cour, Rivière-du-Loup
1466-4312 SOCIÉTÉ D'HABITATION POPULAIRE DE SHERBROOKE INC.	1976 04 20	126, Brooks, Sherbrooke
1574-5433 LA SOCIÉTÉ POPULAIRE, MUTUELLE D'HABATATION	1897 12 06	630, boulevard Dorchester ouest, bureau 2500, Montréal
1505-0883 THÉÂTRE L'AVANT-PAYS INC.	1976 09 23	307, Ste-Catherine ouest, bureau 600, Montréal
1849-1464 VILLÉGIATURE VILLENEUVE INC.	1981 07 21	2227, rue Poitras, Jonquière
1273-7169 WORELI MANAGEMENT COMPANY	1963 12 30	6880, Norwalk, Côte-Saint-Luc

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouveau nombre d'administrateurs
2320-0009 ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU LAC ST-FRANÇOIS	1985 05 15	7
1627-4532 SANCTUAIRE NOTRE-DAME-DU-CAP	1978 06 14	5

*L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

285

Dissolution — Demandes de**1857-0242 QUÉBEC INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «1857-0242 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 20 septembre 1985

43224

*Les procureurs de la compagnie,
DORAIS, MARTIN*

2156-1915 QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «2156-1915 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 30 septembre 1985

43225

*Le procureur de la compagnie,
DANYEL LAPORTE*

2312-8028 QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «2312-8028 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 3 octobre 1985

43287

*Le secrétaire,
JERRY LEITHMAN*

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET HÔTELIERS DE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET HÔTELIERS DE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 3 octobre 1985

43270

*Le secrétaire-trésorier,
HENRI JEAN*

**TRANSPORT AVEX INC.
AVEX TRANSPORT INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «TRANSPORT AVEX INC.—AVEX TRANSPORT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 7 octobre 1985

43322

Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS & VINEBERG

AVIATION BRUNO INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «AVIATION BRUNO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 4 octobre 1985

43271

Le procureur de la compagnie,
PIERRE F. MERCURE, *avocat*

BELAIR INVESTMENT LIMITED

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «BELAIR INVESTMENT LIMITED» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Bruno-de-Montarville, le 10 septembre 1985

43272

Le président;
JEAN-MAURICE VALADE

BERGSTROM INVESTMENTS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «BERGSTROM INVESTMENTS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 23 septembre 1985

43226

Les procureurs de la compagnie,
STEWART, McKENNA, GAUTHIER, *avocats*

BOYLE & GUAY INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «BOYLE & GUAY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 1^{er} octobre 1985

43227

Le procureur de la compagnie,
STEVE TWEDDELL, *notaire*

BROMINCO INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «BROMINCO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 2 octobre 1985

43273

Les procureurs de la compagnie,
STIKEMAN, ELLIOTT

C.R. BEAUVAIS & ASSOCIÉS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «C.R. BEAUVAIS & ASSOCIÉS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Laval, le 30 septembre 1985

43288

La présidente,
HÉLÈNE BEAUVAIS

CAREY DIAB INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CAREY DIAB INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 4 octobre 1985

43289

Les procureurs de la compagnie,
PASCAL, GARONCE, COHEN, DEVINE
& LEITER

**CENTRE D'INFORMATION COMMERCIAL
(C.I.C.) LTÉE**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CENTRE D'INFORMATION COMMERCIAL (C.I.C.) LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Léonard, le 24 septembre 1985

43290

Pour la compagnie,
PIERRE GAUDREAU

CHAMPIGNONNIÈRE LAVALTRIE LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CHAMPIGNONNIÈRE LAVALTRIE LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 13 septembre 1985

43228

Le président-administrateur,
CLAUDE HÉBERT

**CHAMPION DU MEUBLE (GREENFIELD
PARK) INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CHAMPION DU MEUBLE (GREENFIELD PARK) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Hubert, le 2 octobre 1985

43291

Le procureur de la compagnie,
LOUIS FONTAINE, notaire

COLOSSAL PACKERS CO. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «COLOSSAL PACKERS CO. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 2 octobre 1985

43254

Pour la compagnie,
JOSEPH LEZNOFF, C.A.

**CORPORATION TAKLESS (QUÉBEC) LTÉE
TAKLESS CORPORATION (QUÉBEC) LTD.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CORPORATION TAKLESS (QUÉBEC) LTÉE—TAKLESS CORPORATION (QUÉBEC) LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 12 septembre 1985

43292

Les procureurs de la compagnie,
ROSENHEK & MACHLOVITCH

ÉCHAFAUDAGES FARO INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ÉCHAFAUDAGES FARO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 30 septembre 1985

43229

Le secrétaire de la compagnie,
RAYMOND RODRIGUE

**LES PRODUITS INDUSTRIELS ENTREPRISE
LTÉE
ENTERPRISE INDUSTRIAL PRODUCTS LTD.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES PRODUITS INDUSTRIELS ENTREPRISE LTÉE—ENTERPRISE INDUSTRIAL PRODUCTS LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1^{er} octobre 1985

43230

Les procureurs de la compagnie,
MENDELSON ROSENZVEIG SHACTER

ENTRE 4 MURS

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ENTRE 4 MURS» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Laval, le 24 septembre 1985

43323

La présidente,
LOUISE LAFERRIÈRE

GARDERIE LA RIGOLADE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GARDERIE LA RIGOLADE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Joliette, le 6 septembre 1985

43325

Pour la compagnie,
ANDRÉ LAFONTAINE

ENTREPRISES M. LANGEVIN INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ENTREPRISES M. LANGEVIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Stanislas-de-Kostka, le 20 septembre 1985

43274

Pour la compagnie,
MARCEL LANGEVIN

GESTION 1200 INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GESTION 1200 INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 1^{er} octobre 1985

43244

Les procureurs de la compagnie,
DES RIVIÈRES, VERMETTE, BÉRUBÉ,
THIVIERGE & ASSOCIÉS

ENTREPRISES R. BIRTZ INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ENTREPRISES R. BIRTZ INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 30 septembre 1985

43300

Le président,
ROLLAND BIRTZ

GESTION MAD-HO INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GESTION MAD-HO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Ville de Saint-Georges, le 2 octobre 1985

43316

Le procureur de la compagnie,
ANDRÉ POIRIER, notaire

**PIÈCES EXECAIRE LTÉE
EXECAIRE PARTS LTD.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PIÈCES EXECAIRE LTÉE—EXECAIRE PARTS LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 7 octobre 1985

43324

Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS & VINEBERG

GROUPVANHOGG INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GROUPVANHOGG INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 3 octobre 1985

43317

Les procureurs de la compagnie,
OGILVY, RENAULT

H.L. BAKER INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «H.L. BAKER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 2 octobre 1985

43255

Pour la compagnie,
JOSEPH LEZNOFF, C.A.

LALONDE & SOUSSA LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LALONDE & SOUSSA LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 18 septembre 1985

43301

Le procureur de la compagnie,
PIERRE MONDOR

JEAN-MARC BISSON INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «JEAN-MARC BISSON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Val-d'Or, le 12 septembre 1985

43275

Le procureur de la compagnie,
DONALD OUELLETTE

LANDRE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LANDRE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Châteauguay, le 24 décembre 1984

43232

La secrétaire,
HUGUETTE LABERGE

LA BOUTIQUE AUDACE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LA BOUTIQUE AUDACE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 1^{er} octobre 1985

43245

Les procureurs de la compagnie,
DES RIVIÈRES, VERMETTE, BÉRUBÉ,
THIVIERGE & ASSOCIÉS

**L'ASSOCIATION ENVIRONNEMENT
ARCHIPEL**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «L'ASSOCIATION ENVIRONNEMENT ARCHIPEL» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 9 juillet 1985

43233

Pour la compagnie,
DONALD AUBREY

LAINE SYLVIE-LOUISE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LAINE SYLVIE-LOUISE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 24 septembre 1985

43231

Les procureurs de la compagnie,
STEIN, MONAST, PRATTE ET MARSEILLE

LES DIX TALENTS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES DIX TALENTS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Laval, le 2 octobre 1985

43276

Les procureurs de la compagnie,
GUY & GILBERT

LES ENTREPRISES CAPINAC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ENTREPRISES CAPINAC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Mascouche, le 1^{er} octobre 1985

43293

Le président,
MARCEL CHARBONNEAU

LES ENTREPRISES CODIAC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ENTREPRISES CODIAC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Mascouche, le 1^{er} octobre 1985

43294

Le président,
MARCEL CHARBONNEAU

LES ENTREPRISES ICNO INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ENTREPRISES ICNO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Mascouche, le 1^{er} octobre 1985

43295

Le président,
MARCEL CHARBONNEAU

LES ENTREPRISES I.S.P. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ENTREPRISES I.S.P. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Mascouche, le 1^{er} octobre 1985

43296

Le président,
MARCEL CHARBONNEAU

LES ENTREPRISES LE LÉGUMIER GISÈLE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ENTREPRISES LE LÉGUMIER GISÈLE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 1^{er} octobre 1985

43246

Les procureurs de la compagnie,
DES RIVIÈRES, VERMETTE, BÉRUBÉ,
THIVIERGE & ASSOCIÉS

LES ENTREPRISES P.C.F.A. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ENTREPRISES P.C.F.A. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Mascouche, le 1^{er} octobre 1985

43297

Le président,
MARCEL CHARBONNEAU

LES ENTREPRISES PREMIX INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ENTREPRISES PREMIX INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Mascouche, le 1^{er} octobre 1985

43298

Le président,
MARCEL CHARBONNEAU

LES ENTREPRISES RAYNALD GAGNÉ INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ENTREPRISES RAYNALD GAGNÉ INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Métabetchouan, le 24 septembre 1985

43234

Le président,
RAYNALD GAGNÉ

LES LIONS DE TROIS-PISTOLES INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES LIONS DE TROIS-PISTOLES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Trois-Pistoles, le 30 septembre 1985

43235

Le secrétaire,
FÉLIX JEAN, C.A.

MATÉRIO GOULET INCORPORÉ

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MATÉRIO GOULET INCORPORÉ» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 10 septembre 1985

43278

Le procureur de la compagnie,
LUCILE THIBAUT, *avocate*

LES PEINTURES G.R. COLLIN INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES PEINTURES G.R. COLLIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-David-de-l'Auberivière, le 15 juillet 1985

43236

La présidente,
GHISLAINE COLLIN

MAURICE LAFONTAINE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MAURICE LAFONTAINE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Tite, le 18 septembre 1985

43279

Le vice-président,
ROGER LAFONTAINE

**TRANSPORT M. YOUNG INC.
M. YOUNG TRANSPORT INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «TRANSPORT M. YOUNG INC.—M. YOUNG TRANSPORT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Longueuil, le 24 septembre 1985

43302

Le procureur de la compagnie,
LOUIS LAVOIE, *avocat*

MEUBLES J.A.P. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MEUBLES J.A.P. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Lennoxville, le 27 septembre 1985

43237

Pour la compagnie,
ROBERT DOWNEY, *notaire*

M.D. PHARMACONSULTANT INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «M.D. PHARMACONSULTANT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Greenfield-Park, le 11 septembre 1985

43277

Le procureur de la compagnie,
HÉLÈNE DUFRESNE, *avocate*

**TRANSPORT N. SÉGUIN INC.
N. SÉGUIN TRANSPORT INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «TRANSPORT N. SÉGUIN INC.—N. SÉGUIN TRANSPORT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Longueuil, le 24 septembre 1985

43303

Le procureur de la compagnie,
LOUIS LAVOIE, *avocat*

PLACEMENTS 127 INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PLACEMENTS 127 INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Ville de Saint-Georges, le 2 octobre 1985

43318

Le procureur de la compagnie,
ANDRÉ POIRIER, notaire

SIJO INC

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SIJO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 3 octobre 1985

43239

Les procureurs de la compagnie,
CARTER, LEPAGE, O'BRIEN, O'FARRELL

PLAYFAIR ENTERPRISES CORP.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PLAYFAIR ENTERPRISES CORP.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 3 octobre 1985

43299

Les procureurs de la compagnie,
KAUFMAN, RESPITZ

SKARF FUR TRIMMINGS LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SKARF FUR TRIMMINGS LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 26 septembre 1985

43280

Les procureurs de la compagnie,
KLIGER & KLIGER

RESTAURANT LE CAVALIER BLANC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «RESTAURANT LE CAVALIER BLANC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 24 septembre 1985

43326

Le secrétaire,
NICK TSINGOS

SOCIÉTÉ DE GESTION V.S.B. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SOCIÉTÉ DE GESTION V.S.B. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Ottawa, le 12 août 1985

43240

Pour la compagnie,
JEAN-PIERRE BARIBEAU

RESTAURANT QUÉBERAC (LACHINE) INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «RESTAURANT QUÉBERAC (LACHINE) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 24 septembre 1985

43238

Le procureur,
JACK B. BOBROVE, C.R.

ST-BARNABÉ AUTOMOBILES INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ST-BARNABÉ AUTOMOBILES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Trois-Rivières, le 4 octobre 1985

43327

Le procureur de la compagnie,
MAURICE PELLERIN, notaire

TRANSPORT H. LARIVIÈRE INC.

Laval, le 30 septembre 1985

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «TRANSPORT H. LARIVIÈRE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

43242

Pour la compagnie,
CLAIRE FOURNIER, *avocate*

Drummondville, le 31 janvier 1985

43241

Le secrétaire,
MURIEL CORMIER

VENTHOLD INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «VENTHOLD INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 27 septembre 1985

43243

Les procureurs de la compagnie,
SPIEGEL SOHMER

TRINTO INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «TRINTO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Compagnies étrangères — Loi sur les**Permis de faire affaires**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a émis un nouveau permis autorisant la corporation suivante à faire affaires au Québec:

*Nom de la compagnie ou sa version
**Nom d'emprunt

Date du
permis

2392-7718 **
LES IMMEUBLES NEWPRO INC.

1985 09 16

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Permis de faire affaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires aux corporations suivantes:

*Nom de la compagnie **Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
2397-1344 ** LES CONSTRUCTEURS INDUSTRIELS PCL INC.	1985 09 24	Mme Claudette Bellemare, 1001, boulevard de Maisonneuve ouest, bureau 1400, Montréal	1001, boulevard de Maisonneuve ouest, bureau 1400, Montréal
2403-2146 ** LES CASSE-CROÛTE CONEY ISLAND INC.	1985 09 25	M. Guy Plante, 2, Place Québec, bureau 736, Québec	2, Place Québec, bureau 736, Québec
2401-4359 ** RESSOURCES TANDEM LTÉE	1985 08 15	Me Henri Lanctôt, 1, Place Ville Marie, bureau 3725, Montréal	1, Place Ville Marie, bureau 3725, Montréal
2396-4950 ** SERVICES AUX RESSOURCES CHALLENGER LTÉE	1985 07 12	M. Jules Larocque, 114, Pointe Langlois, (Sainte-Rose), Laval	114, Pointe Langlois, (Sainte-Rose), Laval
2402-3855 ** SERVICE DE MESSENGER ZIPPER LTÉE	1985 08 21	MM. Mendelsohn, Rosentzveig, Shacter, 1000, rue Sherbrooke ouest, 27 ^e étage, Montréal	1000, rue Sherbrooke ouest, 27 ^e étage, Montréal

285

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Compagnies minières — Loi sur les

Avis divers

LES MINES MADELEINE LTÉE

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les compagnies minières (L.R.Q., chapitre C-47), et de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., chapitre C-38), il a accordé des lettres

patentes supplémentaires, en date du 1985 09 25, à la compagnie « LES MINES MADELEINE LTÉE ».

Modifiant le capital-actions.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1 1297-9142

285

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Amendement

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les déclarations de sociétés en commandite suivantes ont été amendées à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Date d'amendement	Lieu du principal établissement
GESTION AIRLIE ENR., SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1985 01 30	1985 09 20	7575, route Transcanadienne, local 503, St-Laurent
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 3420 DAGENAI	1984 12 28	1985 09 23	Édifice du port de Montréal aile no 2, local 202, Cité-du-Havre
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BRUNEAU 1983/84	1983 08 11	1985 09 17	1, place Ville-Marie, local 3725, Montréal
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CIBELLE	1984 10 24	1985 09 23	6222, Roi-René, Anjou
LES CONDORS DE L'ATRIUM, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE		1985 09 18	7810, av. Jean-Bourdon, Montréal

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

286

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PLACE DE LA MALICORNE	1985 09 23	152, rue Notre-Dame Est, local 805, Montréal

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

286

Liquidation des compagnies — Loi sur la

Larivière & Frères 1977 Ltée

L'inspecteur général des institutions financières donne avis que la corporation « Larivière & Frères 1977 Ltée », constituée en vertu de la partie I de la Loi sur les compagnies, en date du 1977 03 15, avec siège social au 34, rue Principale, Rouyn, a été dissoute, le 1984 08 31, en vertu de la Loi sur la liquidation des compagnies.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
1475-2505

285

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Divers

Régie d'incendie Pierreville-Saint-François-du-Lac

Avis est donné que le ministre des Affaires municipales a, conformément à l'article 580 du Code municipal, décrété le 1^{er} octobre 1985, la constitution d'une régie intermunicipale appelée « Régie d'incendie Pierreville-Saint-François-du-Lac », laquelle a les fonctions, les pouvoirs et les obligations qui résultent de la loi et de l'entente signée, le 22 mai 1985, par le village de Pierreville, la paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville, la paroisse de Notre-Dame-de-Pierreville, le village et la paroisse de Saint-François-du-Lac, la paroisse de Saint-Pie-de-Guire, la paroisse de Saint-Gérard-Majella, le village de Yamaska-Est et la paroisse de Saint-Michel-d'Yamaska, autorisée par les Règlements numéros, 257, 77, 72-85, 179-85, 45-85, 338, 90, 54 et 36-85, telle qu'approuvée par le ministre des Affaires municipales, le 1^{er} octobre 1985.

Conformément aux dispositions de l'article 580, le décret constituant la régie intermunicipale entre en vigueur le jour de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 1^{er} octobre 1985

Le sous-ministre,
JACQUES O'BREADY

287

Éducation

Municipalité scolaire de

Annexion de parties de municipalités scolaires

Avis est, par la présente, donné que des municipalités ont annexé des parties de municipalités scolaires en vertu du décret numéro 1483-85 du 17 juillet 1985 dont voici le texte:

CONCERNANT des annexions de parties de municipalités scolaires

IL EST ORDONNÉ sur la proposition du ministre de l'Éducation:

1^o QUE conformément aux articles 36, 39 et 41 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-14), le territoire suivant soit détaché de la municipalité scolaire de l'Asbesterie et annexé, pour catholiques au sens de l'article 39, à la municipalité scolaire de Warwick:

Canton de Tingwick: rang I, les lots 26, 27, 28 et 29; rang II, les lots 25, 26, 27, 28 et 29; rang IV, le lot 29; rang V, le lot 550; rang VI, le lot 654.

Canton de Warwick: rang I, les lots 26, 27, 28 et 29.

Canton de Kingsey: rang IX, les lots 1-C, 5-D, 6-D, 7-C, 8-D, 9-B, 9-D, 9-E, 10-B, 10-C, 10-D et 11; rang X, les lots 1 à 18 inclusivement; rang XI, les lots 1 à 18 inclusivement; rang XII, les lots 1 à 12 inclusivement; rang XIII, les lots 1 à 12 inclusivement.

2^o QUE conformément aux articles 36, 39 et 41 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-14), le territoire suivant soit détaché de la municipalité scolaire de Drummondville et annexé, pour catholiques au sens de l'article 39, à la municipalité scolaire de Warwick:

Une partie des municipalités de village et de paroisse de Kingsey-Falls soit les lots 1A, 1B, 5A, 5B, 5C, 6A, 6B, 6C, 7A, 7B, 8A, 8B, 8C, 9A, 9C, 10A et les lots originaux 2 à 4 inclusivement du rang IX du canton de Kingsey ainsi qu'une partie du territoire de la municipalité de Sainte-Clothilde-de-Horton soit dans le canton de Simpson les lots originaux 7, 8 et 9 du rang XI, les lots 7 à 19 inclusivement du rang X et les lots 13 à 19 inclusivement du rang IX;

3^o QUE conformément aux articles 36, 39 et 41 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-14), le territoire suivant soit détaché de la municipalité scolaire Prince-Daveluy et annexé, pour catholiques au

sens de l'article 39, à la municipalité scolaire Jean-Rivard;

Les lots 1285 à 1309 inclusivement du cadastre officiel de la municipalité de Sainte-Sophie-de-Mégantic;

4° QUE conformément aux articles 36, 39 et 41 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-14), le territoire suivant soit détaché de la municipalité scolaire Prince-Daveluy et annexé, pour catholiques au sens de l'article 39, à la municipalité scolaire Les Becquets;

Une partie de la municipalité de Sainte-Marie-de-Blandford, soit les lots 95 et 96 du rang IV, canton de Blandford, 120, 121 et 122 du rang XVII, canton de Maddington;

5° QUE conformément aux articles 36, 39 et 41 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-14), le territoire suivant soit détaché de la municipalité scolaire de Victoriaville et annexé, pour catholiques au sens de l'article 39, à la municipalité scolaire Prince-Daveluy;

Une partie de la municipalité de Chester-Est(CT), soit les lots 1 à 9 inclusivement du rang V du canton de Chester, une partie de la municipalité de Chester-Nord(SD) soit le lot 28 du rang V du canton de Chester et dans le canton d'Arthabaska le territoire suivant soit:

Rang VII, les subdivisions de lots 247, 248, 249, 251 à 253 inclusivement, 257 et 259; rang VI, les lots 1 à 8 inclusivement;

6° QUE conformément aux articles 36, 39 et 41 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-14), le territoire suivant soit détaché de la municipalité scolaire de l'Industrie et annexé, pour catholiques au sens de l'article 39, à la municipalité scolaire des Cascades-l'Achigan;

La municipalité de Saint-Esprit, paroisse;

7° QUE conformément aux articles 36, 39 et 41 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-14), le territoire suivant soit détaché de la municipalité scolaire de l'Industrie et annexé, pour catholiques au sens de l'article 39, à la municipalité scolaire Le Gardeur;

Le territoire de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Gérard-Majella;

8° QUE conformément aux articles 36, 39 et 41 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-14), le territoire suivant soit détaché de la municipalité scolaire de Shawinigan et annexé, pour catholiques au sens de l'article 39, à la municipalité scolaire Nord-Joli;

Une partie des cantons de Badeaux et d'Arcand située dans la réserve faunique de Mastigouche au sud de la rivière Matawin et à l'ouest d'une ligne brisée dont les coordonnées des sommets sont 5193500 m N et 620400 m E, 5192025 m N et 619800 m E et 5188750 m N et 618800 m E, 6192025 m N et 619225 m E et 5182350 m N et 617750 m E;

9° QUE conformément aux articles 36, 39 et 41 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-14), le territoire suivant soit détaché de la municipalité scolaire des Cascades-l'Achigan et annexé, pour catholiques au sens de l'article 39, à la municipalité scolaire Nord-Joli;

Le canton de Cartier;

10° QUE conformément aux articles 36, 39 et 41 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-14), le territoire suivant soit détaché de la municipalité scolaire Des Îlets et annexé, pour catholiques au sens de l'article 39, à la municipalité scolaire de Charlesbourg;

La partie de l'ancienne municipalité de Charlesbourg soit le territoire de Charlesbourg-Est, situé au sud de la ligne d'Hydro-Québec passant à proximité de la rue Château-Bigot tel qu'il existait avant la fusion à la ville de Charlesbourg en 1975;

11° QUE conformément aux articles 36, 39 et 41 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-14), le territoire suivant soit détaché de la municipalité scolaire de Lennoxville District et annexé, pour protestants au sens de l'article 39, à la municipalité scolaire de Cowansville;

La municipalité de Béthanie(SD);

12° QUE conformément aux articles 36, 39 et 41 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-14), le territoire suivant soit détaché de la municipalité scolaire de Cowansville et annexé, pour protestants au sens de l'article 39, à la municipalité scolaire de Lennoxville District;

La partie ouest de la municipalité d'Austin(SD) et la totalité de la municipalité de Lennoxville.

13° QUE le présent décret prenne effet le jour de son adoption.

Le 3 octobre 1985

Le ministre de l'Éducation,
FRANÇOIS GENDRON

Annexion de parties de municipalités scolaires

Avis est, par la présente, donné que des municipalités ont annexé des parties de municipalités scolaires en vertu du décret numéro 1954-85 du 25 septembre 1985 dont voici le texte:

CONCERNANT des annexions de parties de municipalités scolaires

IL EST ORDONNÉ sur la proposition du ministre de l'Éducation:

QUE conformément aux articles 36, 39 et 41 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-14):

1° Les lots 260 et 261 du rang V du canton d'Halifax soient détachés de la municipalité scolaire Black-Lake-Disraëli et annexés, pour catholiques au sens de l'article 39, à la municipalité scolaire Jean-Rivard;

2° Les lots 1375 et 1379 du rang XI du canton d'Inverness et la partie des lots 1372 et 1373 du rang XI du canton d'Inverness située à l'est de la rivière Bécancourt soient détachés de la municipalité scolaire Lotbinière et annexés, pour catholiques au sens de l'article 39, à la municipalité scolaire Jean-Rivard;

3° Les lots 158 à 161 inclusivement du cadastre officiel de la municipalité de Saint-Samuel-de-Horton et les lots 672 à 688 inclusivement du cadastre officiel de la municipalité de Sainte-Victoire-d'Arthabaska soient détachés de la municipalité scolaire de Warwick et annexés, pour catholiques au sens de l'article 39, à la municipalité scolaire Victoriaville;

4° Le territoire suivant soit détaché de la municipalité scolaire Port-Royal et annexé, pour catholiques au sens de l'article 39, à la municipalité scolaire Prince-Daveluy:

Une partie du territoire de la municipalité de Sainte-Anne-du-Sault(P) soit la moitié ouest du lot 3 et les lots 4, 5 et 6 du rang II de l'augmentation de Bulstrode ainsi que les subdivisions de lots 1, 2, 3 et 4 du rang I de l'augmentation de Bulstrode;

Une partie du territoire de la municipalité de Maddington(CT) soit les lots 17, 18 et 19 du rang X du canton de Maddington;

5° Le territoire suivant soit détaché de la municipalité scolaire Prince-Daveluy et annexé, pour catholiques au sens de l'article 39, à la municipalité scolaire Port-Royal:

Une partie du territoire de la municipalité de Saint-Sylvestre(SD), soit les lots 18 à 30 inclusivement du rang XV du canton de Maddington;

Une partie du territoire de la municipalité de Sainte-Eulalie(SD), soit les lots 238, 239 et 240 du rang V du canton de Bulstrode et le lot 237 du rang IV du canton de Bulstrode et une partie du lot 236 (partie située à l'ouest de la route) également du rang IV du canton de Bulstrode;

6° Le lot 90 de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester(CT) soit détaché de la municipalité scolaire Black-Lake-Disraëli et annexé, pour catholiques au sens de l'article 39, à la municipalité scolaire Prince-Daveluy;

7° Les lots 1 à 57 inclusivement des rangs XII et XIII du cadastre de la municipalité de Sainte-Françoise(SD) soient détachés de la municipalité scolaire Jean-Rivard et annexés, pour catholiques au sens de l'article 39, à la municipalité scolaire Les Becquets.

Le 3 octobre 1985

Le ministre de l'Éducation,
FRANÇOIS GENDRON

290

Municipalité scolaire de Jean-Rivard

Demande est faite de détacher de la municipalité scolaire de Thetford-Mines les lots 297, 298 et 299 du rang V du canton d'Inverness, les lots 441, 442, 443, 444, 445 et 446 du rang VII du canton d'Inverness et le lot 700 du rang XI du canton d'Inverness, pour l'annexer, pour les catholiques seulement au sens de l'article 39 de la Loi sur l'instruction publique, à la municipalité scolaire de Jean-Rivard.

Le 24 septembre 1985

Le ministre de l'Éducation,
FRANÇOIS GENDRON

281-41-2

Municipalité scolaire de Thetford-Mines

Demande est faite de détacher de la municipalité scolaire de Jean-Rivard les lots 725 à 735 inclusivement du rang XI du canton d'Halifax, les lots 354 à 357 inclusivement du rang VI du canton d'Inverness, le lot 1411 du rang Craig'S Road Range du cadastre S.D. du canton d'Inverness et les lots 1A et 1B du rang V du cadastre du canton de Leeds, pour l'annexer, pour les catholiques seulement au sens de l'article 39 de la Loi sur l'instruction publique, à la municipalité scolaire de Thetford-Mines.

Le 24 septembre 1985

Le ministre de l'Éducation,
FRANÇOIS GENDRON

282-41-2

Municipalité scolaire de Thetford-Mines

Demande est faite de détacher de la municipalité scolaire de Lotbinière les lots numéros 9B, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 du rang VI du cadastre du canton de Leeds; une partie du lot 10A, une partie du lot 11A, une partie du lot 11C, une partie du lot 12B et les lots 13, 14 et 15 du rang VII du cadastre du canton de Leeds pour les catholiques seulement au sens de l'article 39 de la Loi sur l'instruction publique, à la municipalité scolaire de Thetford-Mines.

Le 24 septembre 1985

Le ministre de l'Éducation,

283-41-2

FRANÇOIS GENDRON

Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu**Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris**

En vertu de l'article 22 de la Loi sur la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris bénéficiaires de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (L.R.Q., chapitre S-3.2), la ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu publie l'avis qui suit:

Monsieur Johnny Jolly a été désigné président de l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris à compter du 1^{er} juillet 1985, pour l'année 1985-86, conformément à une résolution adoptée par le comité exécutif de l'Administration régionale crie le 25 juin 1985.

*La ministre de la Main-d'oeuvre
et de la Sécurité du revenu,*

289

PAULINE MAROIS

Office de la langue française**Avis de recommandation**

Conformément à l'article 116 de la Charte de la langue française, avis public est donné que l'Office de la langue française, à sa séance du 20 septembre 1985, a préconisé l'emploi des expressions et mots français qui suivent:

Liste 2. — Termes recommandés

Tout commentaire sur cette liste devra être acheminé au secrétariat de la Commission de terminologie, Office de la langue française, 700, boul. Saint-Cyrille Est, Québec (Québec), G1R 5G7.

Commission de toponymie

base de plein air, n. f. Lieu aménagé en pleine nature où des adultes, des familles et des groupes peuvent, en toute saison, séjourner et pratiquer librement des activités de plein air.

camp de vacances, n. m. Lieu aménagé généralement en pleine nature et qui offre, sous forme communautaire, le séjour et des activités organisées à des enfants, des adultes ou des familles pendant les vacances.

colonie de vacances, n. f. Camp de vacances pour les jeunes.

refuge faunique, n. m. Territoire constitué des milieux privilégiés d'un habitat faunique en vue de sa protection, et où l'utilisation des ressources est réglementée.

réserve faunique, n. f. Territoire constitué en vue de la protection de la faune, où l'utilisation des ressources est réglementée.

réserve écologique, n. f. Territoire constitué à même les terres publiques en vue de la conservation de ce territoire à l'état naturel, de la sauvegarde des espèces animales et végétales menacées, de la recherche scientifique et de l'éducation.

zone d'aménagement et de conservation, n. f. Territoire établi par l'Administration pour la gestion des ressources fauniques.

Note. — L'acronyme **zac** est utilisé pour désigner cette notion.

centre de recherche, n. m. Établissement qui regroupe des activités de recherche.

station de recherche, n. f. Lieu aménagé pour la recherche scientifique dans un domaine déterminé relié au milieu environnant.

Note. — La station de recherche peut être forestière, agricole, piscicole, météorologique, etc.

cimetière, n. m. Lieu où l'on enterre les morts.

lieu-dit, n. m. Lieu de faible étendue ayant reçu spontanément un nom inspiré de la géographie, de l'histoire ou du folklore.

diocèse, n. m. Circonscription ecclésiastique où s'exerce la juridiction d'un évêque.

paroisse, n. f. Circonscription ecclésiastique où s'exerce la juridiction d'un ministre du culte (curé, pasteur, etc.).

communauté régionale, n. f. Territoire regroupant les municipalités d'une région, sur lequel s'exerce une autorité fixée par une loi particulière.

communauté urbaine, n. f. Territoire regroupant les municipalités d'une agglomération urbaine, sur lequel s'exerce une autorité fixée par une loi particulière.

municipalité régionale de comté, n. f. Territoire regroupant des municipalités et, dans certains cas, des territoires non organisés, sur lequel s'exerce une autorité fixée par une loi d'application générale.

Note. — Le sigle **M.R.C.** est couramment utilisé.

hameau, n. m. Groupement isolé de quelques maisons, en milieu rural.

village, n. m. Agglomération rurale caractérisée par un habitat plus ou moins concentré, possédant des services de première nécessité et offrant une forme de vie communautaire.

Note. — Ne pas confondre avec « municipalité de village » notion administrative.

ville, n. f. Agglomération plus ou moins importante, caractérisée par un habitat concentré, dont les activités sont axées sur l'industrie, le commerce, les services et l'administration.

Note. — Ne pas confondre avec « ville » notion administrative.

secteur, n. m. Division d'une entité territoriale créée à des fins administratives particulières.

territoire, n. m. Étendue de pays où s'exerce un mode d'autorité ou de juridiction exceptionnel.

Note. — Définition à caractère administratif.

zone, n. f. Portion de territoire dont les fonctions et l'utilisation du sol sont réglementées.

Le secrétaire,
GILLES-LOUIS RACINE

Proclamations

[L.S.]
Gouvernement
du Québec

J. GILLES LAMONTAGNE

Proclamation

CONCERNANT l'application au cadastre d'une partie du canton de Ragueneau, district électoral de Saguenay, de la Loi sur les titres de propriété dans certains districts électoraux (L.R.Q., chapitre T-11)

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, PAR LA PRÉSENTE PROCLAMATION:

a) fixe à la quinzième journée suivant la date de la deuxième et dernière publication consécutive de cette proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, l'entrée en vigueur des plan et livre de renvoi révisés, dans le district électoral de Saguenay, pour une partie du cadastre du canton de Ragueneau à l'endroit des lots 39 à 53, rang I, le tout situé dans la division d'enregistrement de Saguenay;

b) indique que ces plan et livre de renvoi révisés sont déposés aux archives du ministère de l'Énergie et des Ressources à Québec, et qu'en outre, le ministre de l'Énergie et des Ressources a fait déposer une copie certifiée de ces plan et livre de renvoi révisés au bureau d'enregistrement de Saguenay ainsi qu'au bureau désigné par lui, à savoir celui du secrétaire-trésorier de la corporation municipale de Ragueneau;

c) informe le public que, pendant les huit mois qui suivront la deuxième et dernière publication de cette proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, tout intéressé pourra consulter gratuitement lesdits plan et livre de renvoi révisés;

d) porte notification qu'à l'expiration de ce délai, le ministre de l'Énergie et des Ressources délivrera un certificat de propriété à tout occupant de l'immeuble avec ou sans titre, même s'il n'est qu'administrateur ou simple exploitant, à moins d'opposition écrite d'un intéressé;

e) ordonne que tout droit réel affectant un lot compris dans le territoire susdit, pour lequel des plan et livre de renvoi révisés ont été déposés, soit renouvelé dans le même délai, en la manière prescrite par les articles 2172 et 2172a du Code civil;

f) informe aussi le public que, à défaut de tel renouvellement, les droits réels conservés par le premier enregistrement n'ont aucun effet à l'égard des autres créan-

ciers ou des acquéreurs subséquents dont les droits sont régulièrement enregistrés.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une recommandation du ministre de l'Énergie et des Ressources adoptée le 11 septembre 1985, par le décret du Gouvernement du Québec numéro 1847-85.

Conformément à l'article 2 de la Loi sur les titres de propriété dans certains districts électoraux (L.R.Q., chapitre T-11), le ministre de l'Énergie et des Ressources a fait dresser des plan et livre de renvoi révisés, dans le district électoral de Saguenay, pour une partie du cadastre du canton de Ragueneau à l'endroit des lots 39 à 53, rang 1, le tout situé dans la division d'enregistrement de Saguenay.

Conformément aux articles 2 et 3 de cette loi, le ministre de l'Énergie et des Ressources a fait déposer:

1. le 10 avril 1985, aux archives du ministère de l'Énergie et des Ressources, à Québec, ces plan et livre de renvoi;
2. le 17 avril 1985, au bureau de la division d'enregistrement de Saguenay, à Baie-Comeau, une copie certifiée de ces plan et livre de renvoi;
3. le 10 juin 1985, au bureau désigné par lui, à savoir celui du secrétaire-trésorier de la corporation municipale de Ragueneau, une copie certifiée de ces plan et livre de renvoi.

Conformément aux articles 4 et 5 de la même loi, la date de l'entrée en vigueur des plans et livres de renvoi est fixée par proclamation et cette proclamation est publiée deux fois consécutivement à la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 11 septembre 1985

Le sous-procureur général,
DANIEL JACOBY

Libro: 507
Folio: 220

278-41-2

Projet de loi d'intérêt privé — Avis de présentation d'un

Corporation des Maîtres entrepreneurs en réfrigération du Québec

Prenez avis qu'un projet de loi privé, ayant pour objet d'amender la « Loi concernant les Maîtres entrepreneurs en réfrigération du Québec » sera déposé devant le Parlement au cours de l'automne 1985.

Outre une mise à jour de la loi, le projet vise à permettre l'accueil des entrepreneurs en climatisation du Québec au sein de la Corporation des Maîtres entrepreneurs en réfrigération du Québec.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir à l'égard de la présentation de ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation.

Montréal, le 23 septembre 1985

Les procureurs,

43285 DESMARAIS, LA RUE, PERRAULT, DOUCET

Michel Dugas

Avis est, par la présente, donné que Michel Dugas s'adressera au Parlement pour être autorisé, par loi privée, à s'adresser au tribunal pour exercer les recours découlant de son congédiement par Ultramar Inc.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur le projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation.

43262

Le requérant,
MICHEL DUGAS

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Reprise d'existence — Avis de

L'inspecteur général des institutions financières, en vertu des pouvoirs délégués par le ministre des Finances, donne avis qu'il a délivré un certificat de reprise d'existence à la corporation suivante:

Dénomination sociale	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
1349-1477 LOISIRS LAURENDEAU - DUNTON	1985 09 30	Aucune

285

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES LE MÉANDRE

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-5), il a accordé des lettres patentes, en date du 1985 09 25, instituant un établissement public sous la dénomination sociale « CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES LE MÉANDRE ».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est Centre local de services communautaires.

Le siège social de l'établissement est à Le Gardeur, district judiciaire de Joliette.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2325-2489*

285

nancières a, en date du 10 septembre 1985, autorisé SYNDICAT CATHOLIQUE DES FONCTIONNAIRES DE L'HÔTEL DE VILLE DE TROIS-RIVIÈRES » à changer son nom en celui de « SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES ».

Donné chez l'inspecteur général des institutions financières, le 19 septembre 1985.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1165-9943*

43263

SYNDICAT DES PROFESSIONNELS DU C.E.G.E.P. DE STE-FOY

La formation d'une association sous le nom de « SYNDICAT DES PROFESSIONNELS DU C.E.G.E.P. DE STE-FOY », pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, a été autorisée en date du 1983 05 31.

Le siège principal de l'association est à Sainte-Foy, district judiciaire de Québec.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2150-7462*

43313

Syndicats professionnels — Loi sur les

SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels, l'inspecteur général des institutions fi-

Ventes par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Abitibi

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Abitibi
No 605-05-000208-848
S. 605-18-000010-858

CAISSE POPULAIRE DE BARRAUTE, corps politique légalement constitué, ayant son siège social à Barraute, district d'Abitibi, demanderesse, contre HERMEL BEAULIEU, demeurant et domicilié au 460, 1^{re} Rue, appartement 6, Barraute, district d'Abitibi, défendeur.

« Un emplacement faisant partie du lot numéro quarante (40^{ptie}), du rang Trois (3) au cadastre officiel pour le canton de Barraute, mesurant cent pieds (100 pi) de largeur en front sur la route Barraute-Amos, sur une profondeur de cent cinquante pieds (150 pi), mesures anglaises, et borné comme suit: vers l'est par la limite ouest de la route Barraute-Amos, vers l'ouest par une ligne parallèle à la limite ouest de ladite route passant à cent cinquante pieds (150 pi) de cette dernière, vers le sud par la demie sud dudit lot numéro quarante, et vers le nord par une ligne parallèle à la demie sud dudit lot numéro quarante passant à cent pieds (100 pi) au nord de cette dernière; avec les bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances. L'immeuble ci-dessus désigné appartenant au défendeur Hermel Beaulieu.

La mise à prix est fixée à 8 212,50 \$, montant que l'adjudicataire devra payer immédiatement au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi (sous réserve toutefois du droit de rétention par le saisissant ou par un créancier hypothécaire, selon l'article 689 du C.P.C.).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Abitibi, palais de justice, 891, 3^e Rue Ouest, Amos, le MERCREDI VINGT-SEPTIÈME jour de NOVEMBRE 1985 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
CHANTAL BARBE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Amos, le 27 septembre 1985

43264

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Abitibi
No 605-05-000061-858
S. 605-18-000021-855

CAISSE POPULAIRE DE LA SARRE, corps politique légalement constitué, ayant son siège social à La Sarre, district d'Abitibi, demanderesse, contre LOGEMENTS R.P.G. INC., corps politique légalement constitué, ayant son siège social à La Sarre, district d'Abitibi, défendeur.

« Les lots numéros quarante-six et quarante-sept du bloc quatre (46 et 47, bloc 4) du village de La Sarre, tels que décrits au cadastre officiel pour ledit village, division d'enregistrement d'Abitibi, en la ville de La Sarre, le tout avec bâtisses et autres constructions y dessus érigées, circonstances et dépendances. Ces immeubles comprennent les immeubles par destination, c'est-à-dire les équipements, accessoires, système de chauffage et autres placés dans les lieux pour compléter l'exploitation de la bâtisse; l'immeuble ci-dessus décrit appartenant à la défenderesse Logements R.P.G. Inc. »

La mise à prix est fixée à 37 695,00 \$, montant que l'adjudicataire devra payer immédiatement au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi (sous réserve toutefois du droit de rétention par le saisissant ou par un créancier hypothécaire, selon l'article 689 du C.P.C.).

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement d'Abitibi, palais de justice, 891, 3^e Rue Ouest, Amos, le MERCREDI VINGT-SEPTIÈME jour de NOVEMBRE 1985 à TREIZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
CHANTAL BARBE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Amos, le 27 septembre 1985

43265

Arthabaska

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Arthabaska
Nos 415-12-001517-833 C.S.A.
415-18-000011-850 Shérif Arth.

MME NICOLE SIMONNEAU, percepteur des pensions alimentaires, en sa qualité de percepteur-saisissant pour MME PIERRETTE ANFOUSSE, créancière

d'une pension alimentaire, demanderesse, contre GILLES DUVAL, 27, chemin Laurier, Norbertville, QC, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement d'Arthabaska, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Norbert, canton d'Arthabaska, comme étant partie du lot deux cent dix-sept (ptie 217) dans le rang Six (rg 6); mesurant deux cents pieds (200 pi) dans ses côtés sud-est et nord-ouest et cent cinquante pieds (150 pi) dans ses côtés nord-est et sud-ouest. Ledit immeuble étant borné de la façon suivante: en front, au sud-est, par la route Provinciale de Saint-Norbert; au sud-ouest par le chemin du rang 4 (rg 4); en arrière, au nord-ouest, par le lot appartenant à François Blanchette ou représentants, et enfin au nord-est par un terrain restant la propriété du présent vendeur; avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances, à la charge des servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant affecter ledit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 11 651,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Arthabaska, palais de justice, 800, boulevard Bois-Francis, Sud, Arthabaska, le MARDI VINGT-SIXIÈME jour de NOVEMBRE 1985 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DENIS NOËL, avocat

Bureau du shérif
Cour supérieure
Arthabaska, le 2 octobre 1985

43320

Hull

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Hull
No 550-02-000023-83

VILLE DE HULL, corporation légalement constituée, ayant son bureau à la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, ville et district de Hull, province de Québec, partie demanderesse, contre MARCEL CHARPENTIER et DOROTHY CHARPENTIER, tous deux domiciliés et résidant au 147, Louis-Hébert, ville et district de Hull, province de Québec, partie défenderesse.

« Toute cette propriété connue et désignée comme étant la partie sud du lot numéro vingt-sept de la subdivision du lot quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre F (4F-4-27 ptie sud), au cadastre officiel du Cinquième Rang (rg V) du canton de Hull et borné comme suit: au nord par la partie nord du lot 4F-4-27 et mesurant cent pieds (100 pi), à l'est par une rue (4F-4-1) et mesurant trente pieds et vingt centièmes (30,20 pi), au sud par le lot 4F-4-26 et mesurant cent pieds (100 pi), à l'ouest par le lot 4F-4-12 et mesurant trente pieds et vingt centièmes (30,20 pi), et contenant une superficie de trois mille vingt pieds carrés (3 020 pi²), plus ou moins. Le mur nord-ouest de ladite propriété est mitoyen avec la propriété érigée sur la partie nord du lot 4F-4-27; avec bâtisses y érigées, circonstances et dépendances, portant le numéro d'immeuble 147, rue Louis-Hébert, Hull, province de Québec. Ledit immeuble est sujet à toutes servitudes actives ou passives pouvant l'affecter. Lesdits biens immobiliers étant la propriété de la partie défenderesse, Marcel Charpentier et dame Dorothy Charpentier ».

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de onze mille sept cent cinquante dollars (11 750,00 \$). Ce montant minimum fixé par le shérif est égal à vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale. Ce montant devra être payé, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice, 17, rue Laurier, local 1.380, Hull, QC, le VINGTIÈME jour de NOVEMBRE 1985 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
LISE LEBLANC

Bureau du shérif
Cour provinciale
Hull, le 30 septembre 1985

43266

Joliette

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Joliette
Nos 705-02-000671-842
705-18-000020-855

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée résultant de la fusion et continuant depuis le 1^{er} novembre 1979, la Banque Cana-

dienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, S.R.C., chapitre B-1, a. 100), ayant son siège social au 600, rue de La Gauchetière Ouest, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre DENISE VAILLANCOURT, résidant et domiciliée au 296, Domaine-des-Chutes, Chertsey, district de Joliette, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

« Un certain emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro six-A (ptie 6-A) dans le Sixième Rang du cadastre officiel du canton de Rawdon, division d'enregistrement de Montcalm, mesurant cent sept pieds et un dixième de pied (107,1 pi) en front dans sa ligne nord, cent dix pieds (110 pi) dans sa ligne latérale ouest et cent trois pieds et deux dixièmes de pied (103,2 pi) dans sa ligne latérale est, mesures anglaises et plus ou moins, et borné comme suit: en front, au nord, par une rue (6A-68) en arrière par le lac Claude, d'un côté, à l'ouest, par la propriété de M. Ramoncheri, étant une partie du lot numéro 6A, et de l'autre côté en direction nord-est par la propriété appartenant à Paul Lévesque ou ses représentants, et étant une autre partie du lot numéro 6A. Tel que le tout apparaît sur un plan entre les mains de Paul Lévesque, comme étant le lot numéro 6A-32. Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes ci-attachées. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé fait au nom du shérif du district de Joliette, conformément à l'article 670^e du Code de procédure civile est fixé à la somme de 532,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532, rue Albert, Sainte-Julienne, le MARDI VINGT-SEPTIÈME jour de NOVEMBRE 1985 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
SUZANNE PICHÉ

Bureau du shérif
Cour provinciale
Joliette, le 3 octobre 1985

43286

Québec

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-002292-832
S. 200-18-000133-858

ANDRÉ CADORET, 831, chemin Vanier, Saint-Jean-Chrysostome, YVON CADORET, 825, chemin Vanier, Saint-Jean-Chrysostome, GÉRARD CADORET, 971, rue Saint-Jean, Saint-Jean-Chrysostome, district de Québec, demandeurs, contre LES DÉVELOPPEMENTS PARAJAC INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 997, Saint-Jean, Saint-Jean-Chrysostome, district de Québec, défenderesse, et CAISSE POPULAIRE LES ETCHEMINS, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 82, rue Principale, Saint-Romuald, district de Québec, mise en cause.

« a) Un morceau de terrain situé en la ville de Saint-Jean-Chrysostome, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro trente-cinq (ptie 35) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Jean-Chrysostome, division d'enregistrement de Lévis, de figure irrégulière, borné vers le nord-ouest par les lots 36 partie et 35 partie, vers le nord-est et vers l'est par le lot 35 partie, vers le sud-est par le lot 34 partie et par le lot 35 partie, vers le sud, vers le sud-ouest et vers l'ouest par le lot 35 partie; mesurant trente mètres et quatre-vingt-un centièmes (30,81 m) et deux cent trente mètres et quarante centièmes (230,40 m) vers le nord-ouest, soixante-sept-mètres et trente-sept centièmes (67,37 m) vers l'est, trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) vers le sud, quarante-neuf mètres et quatre-vingt-dix centièmes (49,90 m) vers l'est, soixante mètres et cinq centièmes (60,05 m) vers le nord-est, cinquante-huit mètres et six centièmes (58,06 m) et quatre-vingt-huit mètres et vingt-trois centièmes (88,23 m) vers le sud-est, quarante-deux mètres et soixante-douze centièmes (42,72 m) vers le sud-ouest, dix-huit mètres et vingt-neuf centièmes (18,29 m) vers le sud-est, trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) vers le sud-ouest, quinze mètres et vingt-quatre centièmes (15,24 m) vers le sud-est, trente-huit mètres et vingt-six centièmes (38,26 m) vers le sud-ouest et trente-trois mètres et quarante-cinq centièmes (33,45 m) le long d'une courbe de vingt et un mètres et trente-quatre centièmes (21,34 m) de rayon vers l'ouest; contenant en superficie vingt-sept mille six cent trente et un mètres carrés et deux dixièmes (27 631,2 m²). Telle que ladite parcelle se trouve mon-

trée comme parcelle 2, sur le plan ci-dessus mentionné, annexé à l'acte d'obligation.

b) Un morceau de terrain situé dans la ville de Saint-Jean-Chrysostome, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro trente-six (ptie 36) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Jean-Chrysostome, division d'enregistrement de Lévis; de figure irrégulière, borné vers le nord-ouest par le lot 37 partie, vers l'est par le lot 36 partie, vers le sud-est par le lot 35 partie et vers l'ouest par le lot 36 partie; mesurant deux cent cinq mètres et soixante-cinq centièmes (205,65 m) vers le nord-ouest, cent vingt-sept mètres et neuf centièmes (127,09 m) vers l'est, deux cent deux mètres et quarante-neuf centièmes (202,49 m) vers le sud-est et cent vingt-cinq mètres et quatre centièmes (125,04 m) vers l'ouest; contenant en superficie vingt et un mille six cent soixante-neuf mètres carrés et trois dixièmes (21 669,3 m²). Telle que ladite parcelle se trouve montrée comme parcelle 4, sur le plan ci-dessus mentionné, annexé à l'acte d'obligation. »

La mise à prix est fixée à vingt et un mille quarante-deux dollars (21 042,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 6, route Trans-Canada Ouest, Lévis, le VINGT-CINQUIÈME jour de NOVEMBRE 1985 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 19 octobre 1985

43321

Saguenay

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Charlevoix
Nos 240-18-000291-850
240-05-000073-859

G.U.S. CANADA INC (division LÉGARE), corporation légalement constituée, ayant un bureau au 332, rue Saint-Étienne, La Malbaie, district de Charlevoix, demanderesse, contre GÉRARD SAVARD, résidant et domicilié à route 138, Port-aux-Quilles, district de Charlevoix, et DAME CÉLINE DESBIENS (Mme Gé-

rard Savard), résidant et domiciliée à route 138, Port-aux-Quilles, district de Charlevoix, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Charlevoix, no 1, 237, Saint-Étienne, La Malbaie, district de Charlevoix, mis en cause.

« Un emplacement sis en la paroisse de Saint-Siméon, du côté sud de la route Nationale et attenante à icelle, étant et composant partie du lot numéro trois (ptie 3), rang Deux Nord-Est, au cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Siméon, mesurant en largeur cent pieds (100 pi) sur quatre-vingts pieds (80 pi) de profondeur à partir de la route Nationale et borné comme suit: au nord-ouest à la route Nationale, des autres côtés à la propriété du donateur; avec bâtisses dessus construites. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser audit shérif, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication, est fixé à 25 % de l'évaluation, soit 3 565,00 \$, compte tenu du facteur établi pour le rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Charlevoix, no 1, La Malbaie, 237, Saint-Étienne, La Malbaie, G0T 1J0, le VINGT-NEUVIÈME jour de NOVEMBRE 1985 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
HÉLÈNE BRISSON

Bureau du shérif
Cour supérieure
La Malbaie, le 1^{er} octobre 1985

43267

Ventes pour taxes, avis de publication

Ville de Candiac

Avis est, par les présentes, donné qu'un avis de vente pour non-paiement des taxes à la ville de Candiac, a été publié à deux reprises au journal « Le Reflet » les 25 septembre et 2 octobre 1985.

Candiac, le 2 octobre 1985

43314

Le secrétaire-trésorier,
H. SENTENNE

Ville de Dolbeau

Avis public est, par les présentes, donné par le sous-signé, greffier de la susdite municipalité que j'ai publié au journal « Le Point », hebdomadaire de Dolbeau, dans les éditions du 1^{er} et du 8 octobre 1985, l'avis public de vente d'immeuble pour non-paiement des taxes, tel que décrété par la Résolution numéro 411-85 du 23 septembre 1985 du Conseil de la ville de Dolbeau.

Dolbeau, le 9 octobre 1985

43268

Le greffier,
GASTON BLOUIN, O.M.A.

Ville de Montréal

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, shérif adjoint du district de Montréal, que, conformément à l'article 892 de la Charte de la ville de Montréal, la liste des immeubles devant être vendus pour non-paiement de taxes, le 2 décembre 1985, a été publiée aux quotidiens « Le Devoir » et « The Gazette », le 11 octobre 1985.

Montréal, le 19 octobre 1985

43315

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

